

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 9 novembre 2020

DÉLIBÉRATION n°2020-64

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 9 novembre 2020 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mardi 27 octobre 2020.

Point de l'ordre du jour :

3.1. Approbation du bilan social 2019.

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis du comité technique du 6 novembre 2020,

Exposé de la décision :

En vertu du point 7° bis de l'article L. 712-3 du code de l'éducation, le conseil d'administration doit approuver le bilan social 2019.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du bilan social 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	33
Quorum :	17
Nombre de membres participant à la délibération :	25
Abstentions :	1
Votes exprimés :	24
Pour :	21
Contre :	3

Pièce jointe :

- bilan social 2019.

Fait à Tours, le 13 novembre 2020

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 16/11/2020

Transmise au Recteur le : 16/11/2020

BILAN SOCIAL 2019



*Présenté au CT du 06 novembre 2020
Voté au CA du ...*

📍 Université de Tours
60 rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

🌐 univ-tours.fr



UT université
de **TOURS**

Chères et chers collègues,

Ce Bilan Social fournit une photographie de la situation de l'ensemble des agents de l'Université de Tours au 31 décembre 2019, portant sur l'année civile 2019.

Il rassemble les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social : les effectifs, la carrière, les données sociodémographiques, les rémunérations et régimes indemnitaires, les absences et congés, l'action sociale et la santé, ainsi que la formation des personnels.

Il permet également, de par la comparaison des données avec celles des années précédentes, d'observer les évolutions, les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année 2019.

Par le partage d'indicateurs fiables et transparents il vous permet de mieux connaître l'établissement dans lequel vous travaillez, et est pour la gouvernance un outil précieux pour le pilotage de l'Université et le dialogue social.

Cette édition 2019 rend compte des principales orientations et évolutions en matière de Ressources Humaines conduites au cours de l'année écoulée :

1. La mise en place du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019
2. La mise en place du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), aboutissement d'une concertation menée avec les Organisations Syndicales, qui a nécessité de revoir l'ensemble de la politique indemnitaire des personnels BIATSS titulaires avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.
3. L'initiation de la revalorisation des rémunérations des personnels BIATSS contractuels, issue également d'une concertation avec les représentants du personnel, et qui se poursuit en 2020
4. La mise en place de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens qui deviennent la base de nos campagnes d'emploi
5. Le lancement de la labellisation HRS4R porté par la Recherche et qui a pour objectif d'harmoniser et d'améliorer les conditions d'exercice du métier de chercheur dans l'espace européen de recherche
6. Le recrutement d'un médecin de prévention à compter d'août 2019
7. La réalisation d'un diagnostic et d'un plan d'action sur les risques psycho-sociaux
8. La création d'un poste de correspondant handicap à la DRH

Je tiens à remercier ici l'ensemble des personnels de l'Université Enseignants et BIATSS, pour le travail qu'ils accomplissent, véritables acteurs de la mise en œuvre et de la réussite de notre projet d'établissement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce Bilan Social 2019.

Philippe VENDRIX
Président de l'Université de Tours

-SOMMAIRE

I - PRÉSENTATION.....1

- A- L'Université..... 2
- B- L'Équipe Présidentielle..... 3
- C- Les Étudiants..... 4

II- PLAFONDS D'EMPLOI ET EFFECTIFS 6

- A- Les plafonds d'emplois..... 7
- B- Les effectifs par statut..... 10
 - 1- Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs11
 - 2- Les BIATSS.....12
 - 3- Les Personnels bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi.....14
 - 4- Les Emplois Étudiants.....17

III- LA CARRIERE ET L'AFFECTATION DES PERSONNELS.....18

- A- Les Enseignants et Enseignants-Chercheurs..... 19
 - 1- Les recrutements des EC hors hospitalo-universitaires.....19
 - 2- Les avancements de EC hors hospitalo-universitaires.....21
 - 3- Les mouvements des EC hospitalo-universitaires.....22
 - 4- Les avancements de EC hospitalo-universitaires.....23
 - 5- Répartition des EC par CNU et spécialités.....24
- B- Les BIATSS..... 26
 - 1- Les mouvements des BIATSS.....26
 - 2- Les avancements et promotions des BIATSS.....27
 - 3- Les réussites aux concours des BIATSS.....28
- C- La répartition du personnel par Services et Composantes..... 29

IV- LES DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PERSONNELS.....31

- A- L'égalité Femmes-Hommes..... 32
 - 1- La répartition globale du personnel par sexe.....33
 - 2- La répartition des EC par sexe.....34
 - 3- La répartition des BIATSS par sexe.....36
- B- L'âge des personnels..... 38
- C- Les données géographiques..... 39

V- RÉMUNÉRATIONS ET REGIMES INDEMNITAIRES.....41

- A- La Masse Salariale 2019..... 42
- B- Répartition de la Masse Salariale..... 43
 - 1- La répartition par catégories de dépenses.....43
 - 2- La répartition par populations.....46
 - 3- Les rémunérations accessoires.....49

VI- LES ABSENCES ET CONGES DES PERSONNELS.....54

- A- Les absences pour maladie..... 55
- B- Les absences pour motifs familiaux.....57
- C- Les autres congés.....57
- D- Le compte Epargne-Temps.....58

VII- ACTION SOCIALE ET SANTE.....60

- A- Le télétravail.....61
- B- La Mission Handicap 65
- C- L'Action Sociale.....66
- D- Les accidents du travail et les maladies professionnelles.....67
- E- La médecine de prévention.....68

VIII- LA FORMATION DES PERSONNELS.....71

- A- Les personnels formés.....72
- B- Les stagiaires.....73

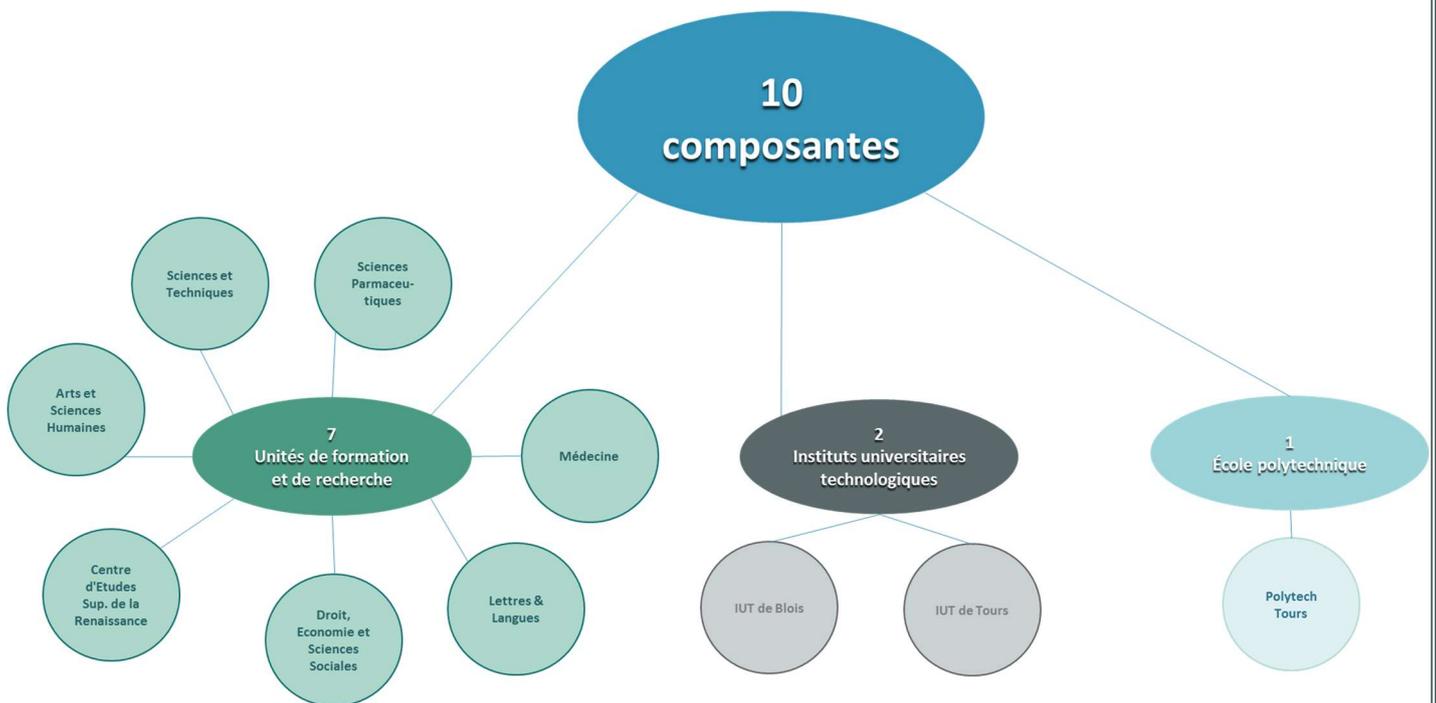
I.

PRÉSENTATION

A- L'UNIVERSITÉ

L'Université est située au cœur de Tours mais aussi à Blois. Elle s'étend sur 213 772 m² de locaux, dont plus de 204 000 m² de bâtiments.

Pluridisciplinaire, l'Université propose une offre de formation très diversifiée dans les domaines d'arts et sciences humaines, de droit, d'économie, de gestion et de commerce, de lettres et langues, de santé, de sciences et techniques...



L'Université comporte 36 unités de recherche, reconnues au niveau national et international. Elle est la première institution de recherche publique dans la Région Centre.

B-L'ÉQUIPE PRÉSIDENTIELLE

EN POSTE SUR L'ANNÉE 2019

L'équipe présidentielle est constituée, autour de Philippe Vendrix, président élu pour une durée de quatre ans, de dix vice-présidents enseignants-chercheurs & enseignants :

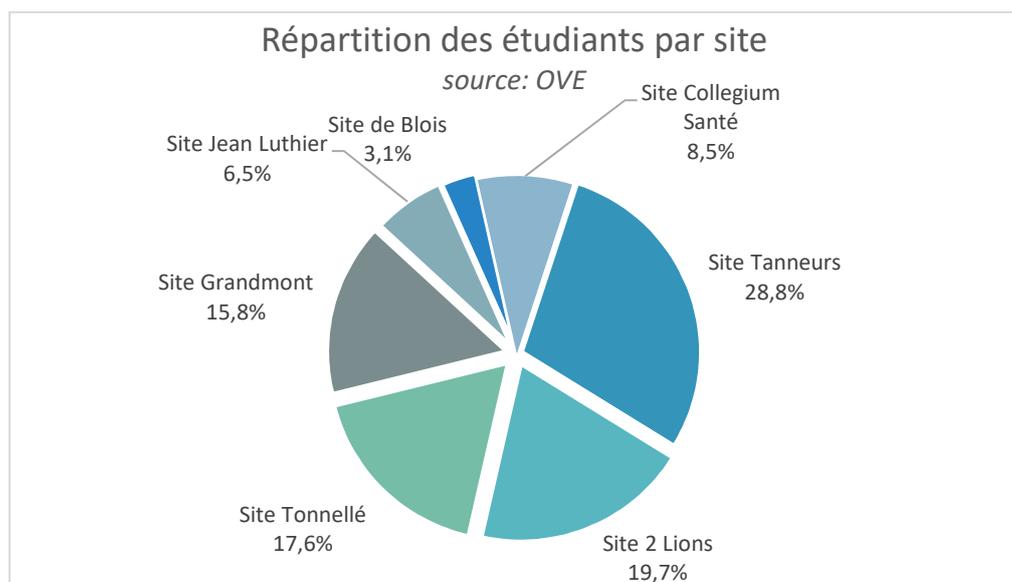
- ✓ **Corinne MANSON**, vice-présidente du conseil d'administration (CA), chargée des moyens
- ✓ **Daniel ALQUIER**, vice-président de la Commission Recherche, chargé de la recherche et de la valorisation
- ✓ **Cécile GOÏ**, vice-présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, chargée de la formation initiale et tout au long de la vie
- ✓ **Sabine BARRAT**, vice-présidente chargée du Numérique et des Systèmes d'Information
- ✓ **Jean-Charles BILLAUT**, vice-président chargé des partenariats et de l'innovation
- ✓ **Marc DESMET**, vice-président chargé des relations internationales
- ✓ **Martine PELLETIER**, vice-présidente chargée de la culture
- ✓ **Philippe ROINGEARD**, vice-président chargé des écoles doctorales et des relations avec la COMUE
- ✓ **Pascal RAOULT**, vice-président chargé de la vie étudiante et de la vie des campus
- ✓ **Éric-Alain ZOUKOUA**, vice-président chargé des finances
- ✓ **Concetta PENNUTO**, vice-présidente chargée de l'égalité, du handicap et de la diversité

C-LES ÉTUDIANTS

Depuis 2001, l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) produit les observations chiffrées de l'évolution du nombre d'étudiants de l'Université.

Pour l'année universitaire 2018/2019, le nombre d'inscrits (hors Collégium Santé) s'élevait à 29 690 étudiants, contre 27 990 pour l'année universitaire précédente.

Les étudiants du Collégium Santé étant désormais rattachés à l'Université depuis la rentrée 2018/2019, le nombre total d'étudiants pour cette rentrée s'élève ainsi à 32 445.

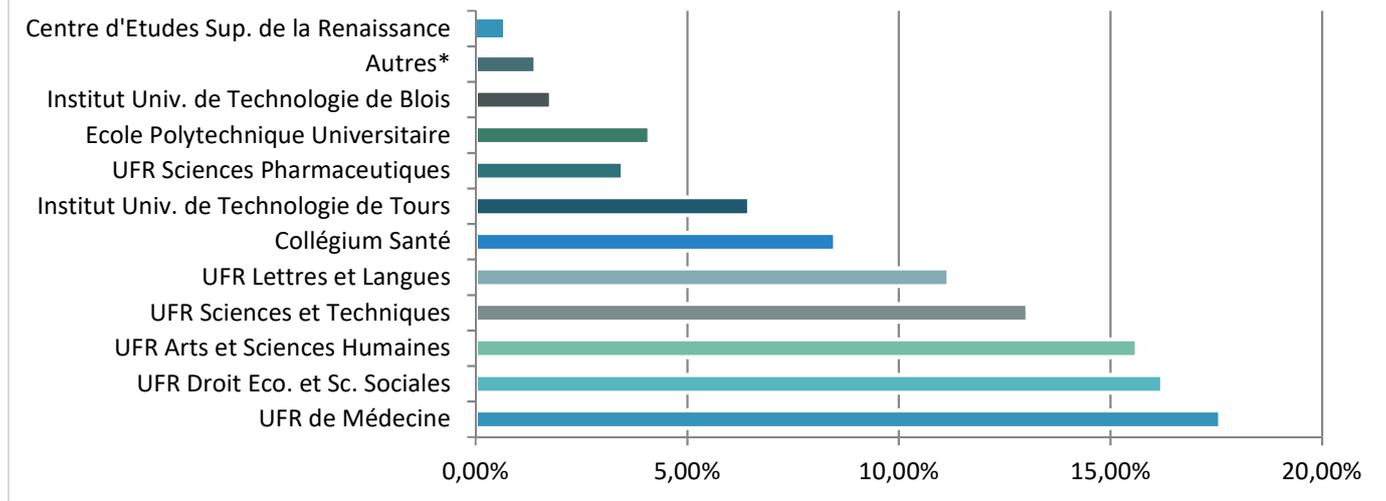


Source : OVE

Composantes	Nombre d'étudiants
UFR Arts et Sciences Humaines	5069
UFR Droit Eco. et Sc. Sociales	5262
UFR Lettres et Langues	3626
UFR Sciences et Techniques	4229
Centre d'Etudes Sup. de la Renaissance	206
UFR de Médecine	5707
UFR Sciences Pharmaceutiques	1128
Institut Univ. de Technologie de Tours	2096
Institut Univ. de Technologie de Blois	576
Ecole Polytechnique Universitaire	1332
CUEFEE	419
Grades Spécif. Master de Form. Cont.	40
Collégium Santé	2755

Source : OVE

Répartition des étudiants par composante



Source : OVE

Autres * : CUEFEE, Grades Spécif. Master de Form. Cont

II. PLAFONDS D'EMPLOIS ET EFFECTIFS

A-LES PLAFONDS D'EMPLOIS

L'Université dispose d'une autonomie pour la gestion de ses emplois. Cette autonomie est toutefois encadrée par un double plafond d'emplois :

- le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) fixe à l'Université un nombre maximal d'emplois (Plafond Etat) et ce nombre est pris en compte pour fixer le montant versé pour participer aux charges de personnel (SCSP : subvention pour charge de service public).
- le Conseil d'Administration de l'établissement fixe, lors du vote du budget, un plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement. Ce plafond global inclut donc le plafond Etat précité des emplois rémunérés par la dotation Etat et un plafond propre des emplois rémunérés exclusivement sur ressources propres. Pour l'exercice de ses missions, l'Université a en effet la possibilité de recruter des personnels contractuels supplémentaires sur ses propres ressources (droits d'inscription, contrats de recherches etc. ...)

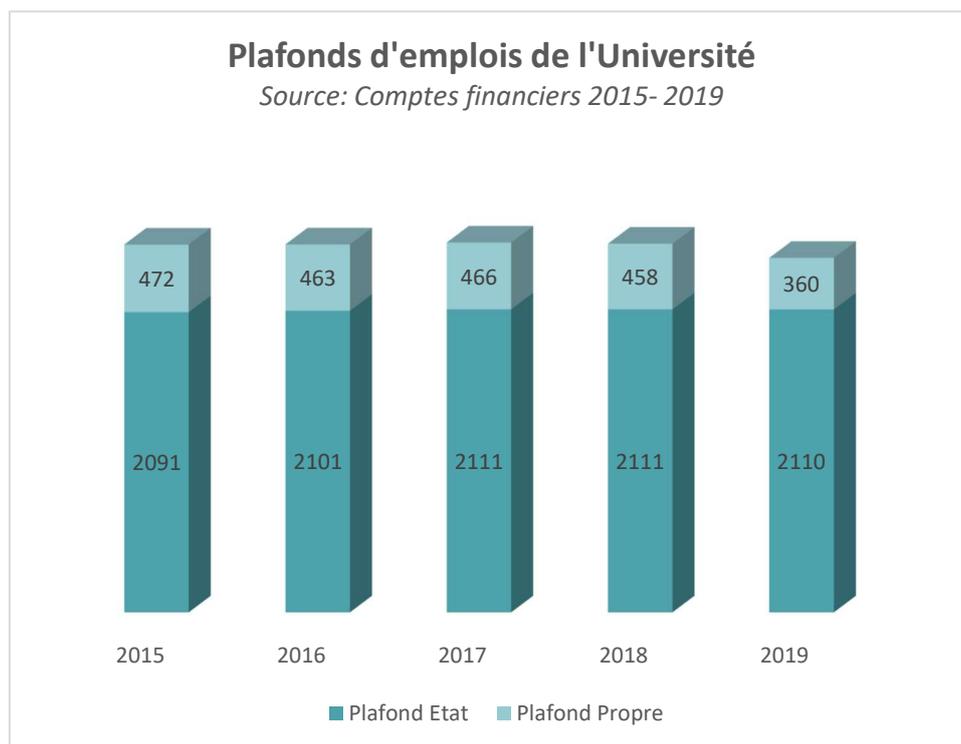
Le plafond global voté par le CA était en 2019 de 2470 emplois (source Compte Financier 2019).

Evolution du plafond d'emplois de l'Université 2015- 2019

Année	Plafond d'emplois
2015	2563
2016	2564
2017	2577
2018	2569
2019	2470

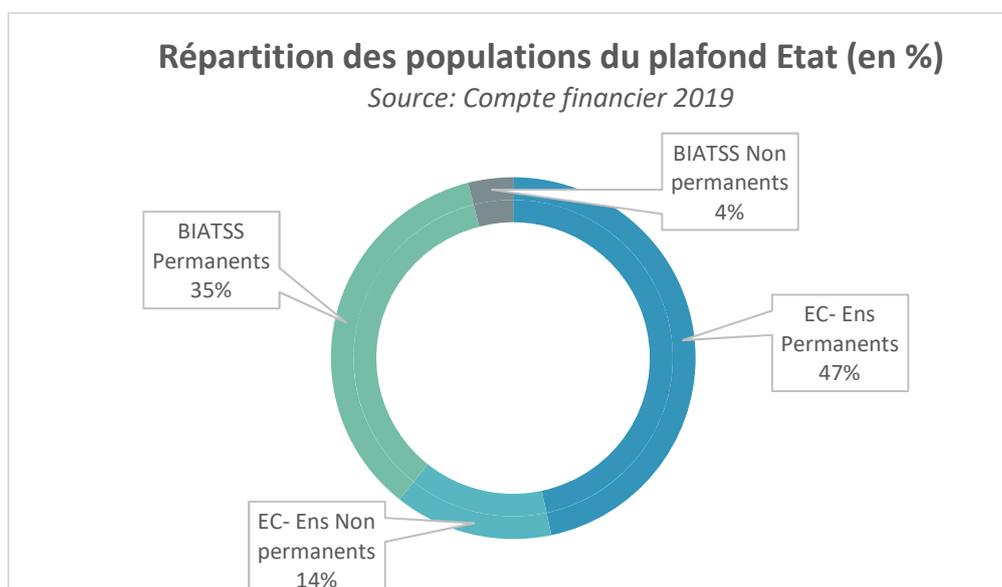
Source : Comptes financiers 2015 à 2019

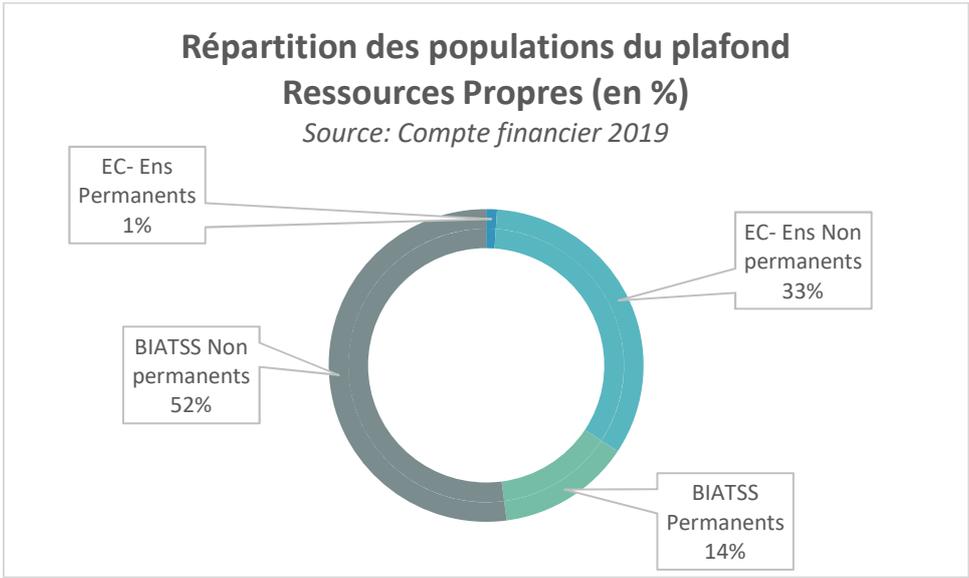
Le plafond voté en 2019 est en diminution de 99 emplois. Cette diminution du plafond, sur la partie Ressources Propres, a été réalisée à la demande du Rectorat afin d'avoir un plafond d'emplois en cohérence avec la consommation réelle d'emplois.



Le plafond Etat a été diminué d'un ETPT compte tenu des notifications ministérielles et, à la demande précitée du Rectorat, le plafond Université a été diminué de 98 emplois pour être en cohérence avec la consommation d'emplois.

Chaque plafond 2019 est, ci-après, détaillé par populations (Enseignants/Biatss) et par type de recrutement. Les recrutements permanents visent les personnels titulaires et en CDI, les recrutements non permanents les personnels en CDD.





B-LES EFFECTIFS PAR STATUT

Source Bo/Siham, agents présents au 31/12/2019

	BIATSS		EC		TOTAL	
	EFFECTIFS	ETP	EFFECTIFS	ETP	EFFECTIFS	ETP
TITULAIRES	669	622,82	990	954,41	1659	1577,23
CONTRACTUELS	539	451,92	450	419,87	989	871,79
TOTAL	1208	1074,74	1440	1374,28	2648	2449,02

BIATSS Contractuels : hors apprentis, contractuels étudiants

Les effectifs globaux sont en légère augmentation par rapport à 2018, puisqu'on compte 48 agents en plus, soit 15,02 ETP.

FOCUS SUR LES CONTRACTUELS : RÉPARTITION PAR TYPE DE CONTRAT

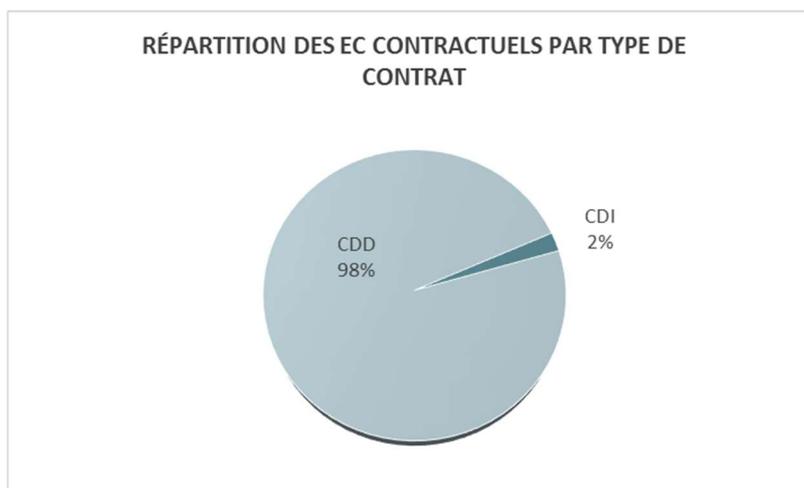
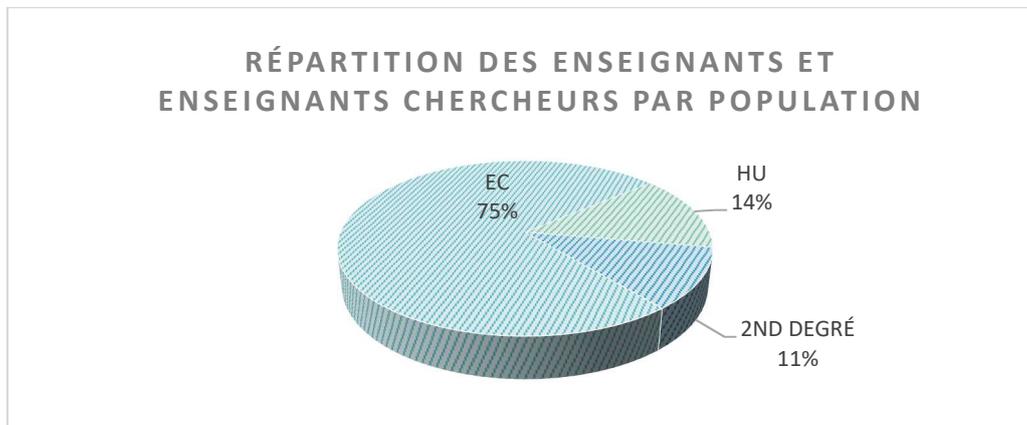
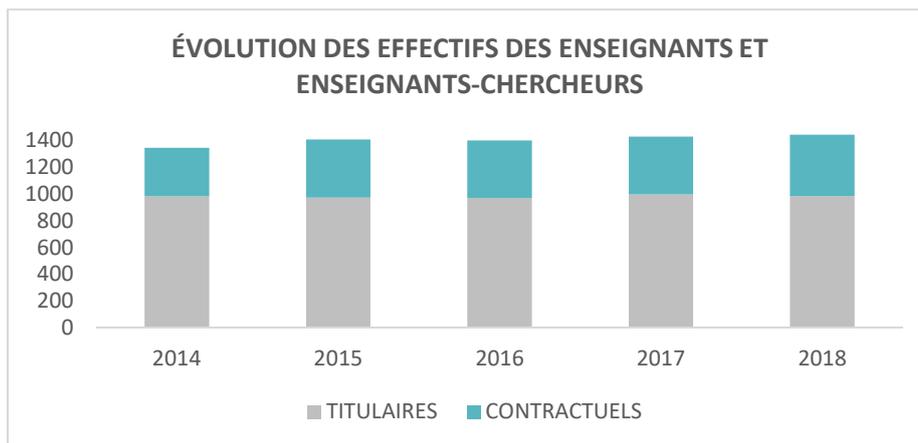
	BIATSS		EC		TOTAL	
	EFFECTIFS	ETP	EFFECTIFS	ETP	EFFECTIFS	ETP
CDD	368	293,31	440	410,47	808	703,78
CDI	171	158,61	10	9,40	181	168,01
TOTAL	539	451,92	450	419,87	989	871,79

BIATSS Contractuels : hors apprentis, contractuels étudiants

1-LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS-----

	2015	2016	2017	2018	2019
TITULAIRES	975	972	999	986	990
CONTRACTUELS	435	431	431	458	450
TOTAL	1410	1403	1430	1444	1440

La part des titulaires chez les personnels enseignant représente toujours près de 70% des effectifs. Il est toutefois constaté une faible diminution de cette part depuis 2015.



2-LES BIATSS

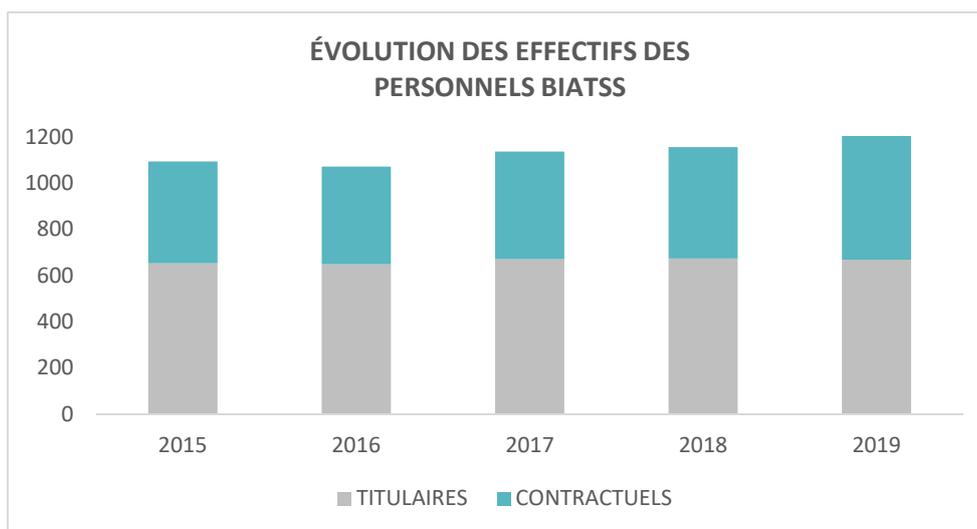
	2015	2016	2017	2018	2019
TITULAIRES	653	649	671	674	669
CONTRACTUELS	441	422	465	482	539
TOTAL	1094	1071	1136	1156	1208

BIATSS Contractuels : hors apprentis, contractuels étudiants

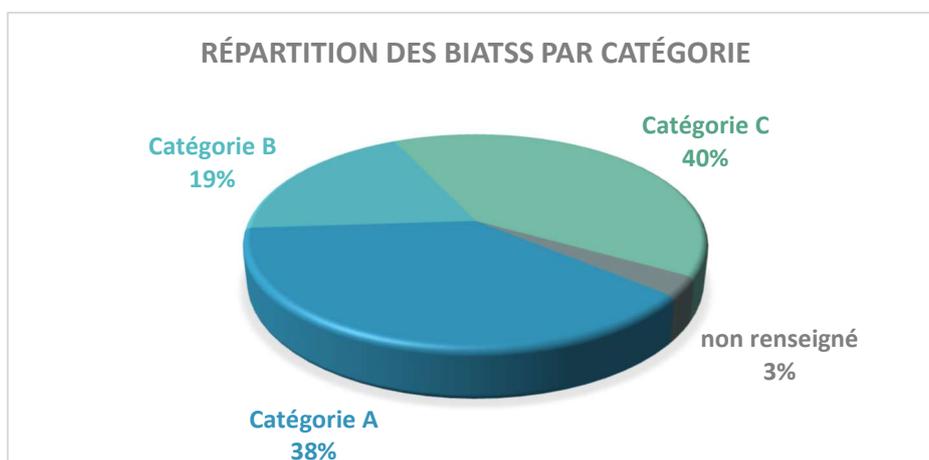
La part des titulaires chez les personnels BIATSS baisse un peu entre 2018 et 2019, puisqu'elle passe de 60% à 55% des effectifs. On note une augmentation du nombre de BIATSS contractuels qui peut s'expliquer par une hausse du nombre de postes BIATSS et notamment la création de 6 postes liés à la disparition de la COMUE et des recrutements sur projet.

FOCUS SUR LES AUTRES CONTRACTUELS BIATSS

	2017	2018	2019
APPRENTIS	10	5	5
CONTRACTUEL ETUDIANT	60	94	89
TOTAL	70	99	94

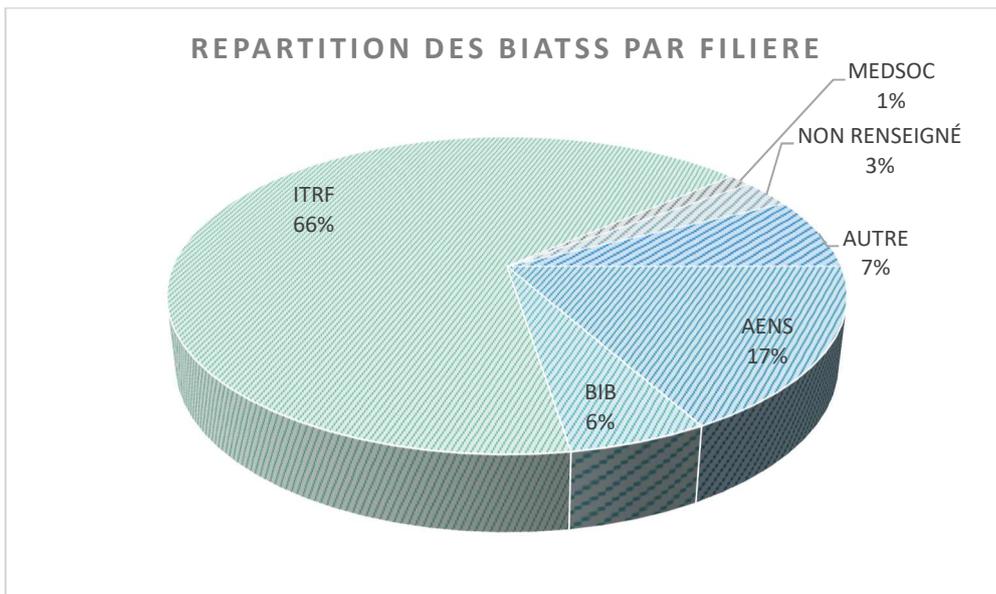


Hors apprentis, contractuels étudiants



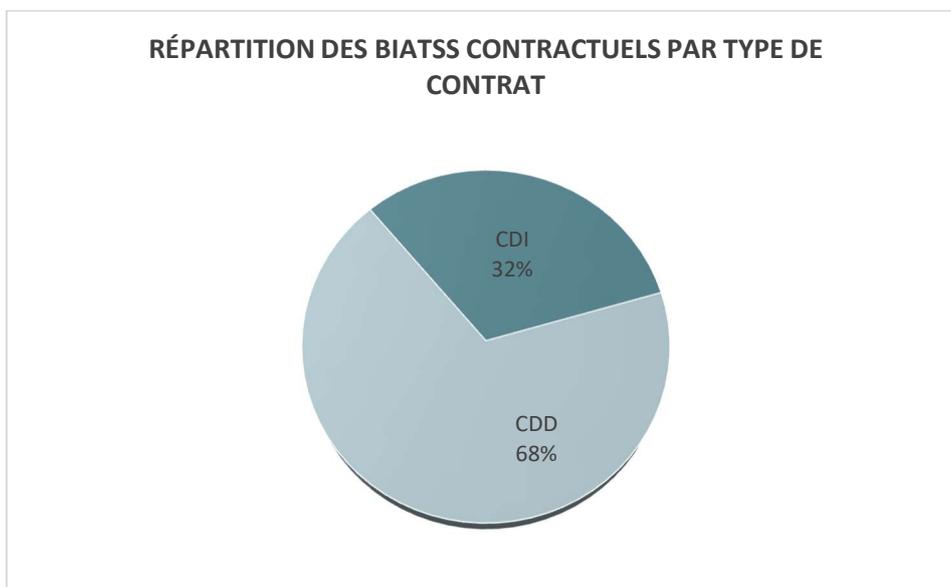
Hors apprentis, contractuels étudiants

La répartition des BIATSS par catégorie est stable par rapport aux années précédentes.



AUTRE : agent comptable, apprentis, contractuels étudiants

La répartition des BIATSS par filières est stable par rapport aux années précédentes.



La répartition des BIATSS par type de contrats est relativement stable par rapport aux années précédentes.

3-LES PERSONNELS BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

Les employeurs publics sont, comme tout employeur, soumis à une obligation d'emploi de 6% de personnels en situation de handicap. L'université peut s'acquitter en recrutant, par concours ou contrat, des personnels bénéficiaires de cette obligation d'emploi et la réalisation de certaines dépenses, listées par le code du travail, comme par exemple des contrats de sous-traitance avec des entreprises adaptées qui emploient des personnes en situation de handicap. Les personnels déjà en poste au sein de l'université n'ont pas l'obligation de déclarer leur éventuelle situation de handicap. En cas de déclaration, ces personnels sont aussi décomptés dans l'obligation d'emploi.

Le non-respect du taux d'emploi de 6% entraîne le versement d'une contribution au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

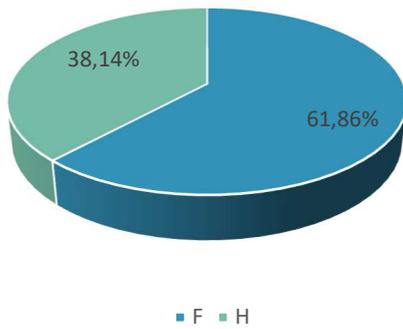
Evolution du taux d'emploi des personnels en situation de handicap 2015-2019

source: déclaration FIPHFP

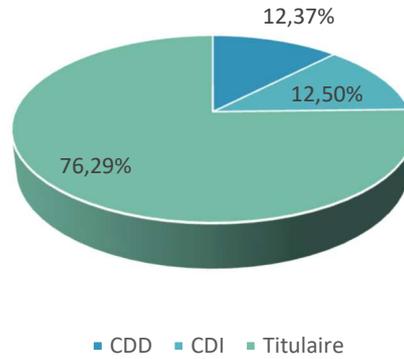


NB : pour rappel, le taux d'emploi des BOE pour 2017 avait été modifié suite à l'intervention du FIPHFP.

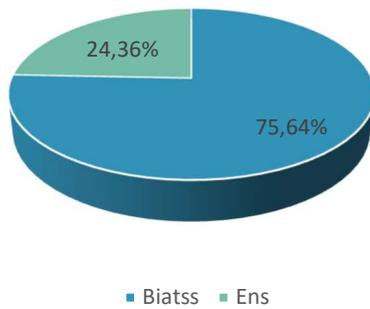
Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par genre
 source: Déclaration FIPHFP 2020 (données au 01/01/2019)



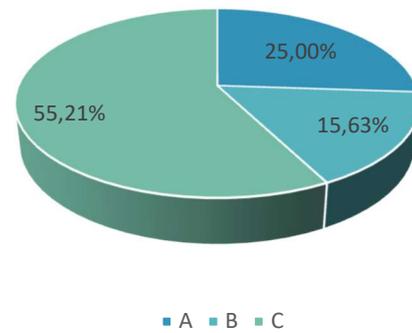
Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par statut
 source: Déclaration FIPHFP 2020 (données au 01/01/2019)



Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par population
 source: Déclaration FIPHFP 2020 (données au 01/01/2019)



Les personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi par catégorie FP
 source: Déclaration FIPHFP 2018



RÉPARTITION DES BOE AU SEIN DES COMPOSANTES

	BIATSS A	BIATSS B	BIATSS C	Contrat d'enseignement	Doctorant	EC (HU compris)	Enseignants du 2nd degré	TOTAL
Arts et Sciences Humaines			1			8		9
CESR								0
Droit, Economie et Sciences Sociales			1					1
Ecole Polytechnique de Tours		1	1			2		4
IUT Blois						1		1
IUT Tours	1	2	6			2		11
Lettres et langues		1	1			1		3
Médecine	3	1	9		1			14
Sciences et Techniques		1	4			5		10
Sciences Pharmaceutiques		2	2					4
TOTAL	4	8	25	0	1	19	0	57

Source : DRH – Action Sociale

RÉPARTITION DES BOE AU SEIN DES DIRECTIONS ET SERVICES

	BIATSS A	BIATSS B	BIATSS C	TOTAL
AFSC			2	2
Agence comptable			3	3
DAF			1	1
DGS			2	2
Direction de la communication	1			1
DAJP			1	1
DRH			3	3
DRV	1	3	1	5
DSI	1		1	2
DVE	1	1		2
PEPSS			3	3
PoSTT			2	2
SCD			6	6
SSU	1	3	1	5
SUAPS			1	1
SUFCO			1	1
TOTAL	5	7	28	40

source: DRH - Action Sociale

4-LES EMPLOIS ÉTUDIANTS

Source : DRH – Service de gestion des personnels BIATSS

LES EMPLOIS ETUDIANTS DANS LES COMPOSANTES (en nombre d'heures)

Composantes et écoles	Travail effectué	Nombre d'heures
EPU	ACCUEIL DES ETUDIANTS	43,2
	SERVICE D'APPUI AUX PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES	170,89
	ANIMATIONS SCIENTIFIQUES	79,2
	TUTORAT	138,06
IUT TOURS	TUTORAT CRL	563,22
	SERVICE D'APPUI AUX PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES	1275,51
	SOUTIEN INFORMATIQUE	2600,6
	TUTORAT	211,2
UFR DROIT	TUTORAT	704,62
UFR SCIENCES	TUTORAT	1077,46
Total général		6 864

LES EMPLOIS ETUDIANTS DANS LES SERVICES COMMUNS ET CENTRAUX (en nombre d'heures)

Direction ou services	Travail effectué	Nombre d'heures
MISSION HANDICAP	ACCOMPAGNEMENT ET ASSISTANCE	6610,26
MOIP	ACCUEIL DES ETUDIANTS	0
	TUTORAT	423
	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION	272,1
OVE	AIDE INSERTION PROFESSIONNELLE	320
SCD	SERVICE D'APPUI AUX PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES	3698,35
	TUTORAT	437,78
DFOR	PROMOTION DE L'OFFRE FORMATION	128
SSU	ANIMATION CULTURELLE SPORTIVE SOCIALE	1653
DRI	ACCUEIL DES ETUDIANTS	224,27
	ANIMATION CULTURELLE SPORTIVE SOCIALE	341,6
	TUTORAT	287
SUAPS	ANIMATION CULTURELLE SPORTIVE SOCIALE	192
SERVICE CULTUREL	ANIMATION CULTURELLE SPORTIVE SOCIALE	211,8
Total général		14 799

III.

**LA CARRIÈRE ET
L’AFFECTATION
DES PERSONNELS**

A-LES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

1-LES RECRUTEMENTS DES ENSEIGNANTS hors HU-----

Source DRH/Service du Recrutement, de la Formation et de la Gestion des Compétences

BILAN DES RECRUTEMENTS DES E-EC TITULAIRES

	2018			2019		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
SESSION SYNCHRONISÉE						
<i>Affectation sauf exceptions au 01/09/N</i>						
MCF	6	13	19	8	8	16
PR	2	4	6	4	2	6
SESSION FIL DE L'EAU						
MCF	0	0	0	0	0	0
PR	0	0	0	0	0	0
SECOND DEGRÉ						
<i>Affectation au 01/09/N</i>						
PRAG	3	1	4	0	1	1
PRCE	2	2	4	2	2	4
TOTAL	13	20	33	14	13	27

On note depuis 2018 une augmentation du nombre de femmes dans les recrutements d'Enseignants-Chercheurs (7 en 2017, 13 en 2018 et 14 en 2019).

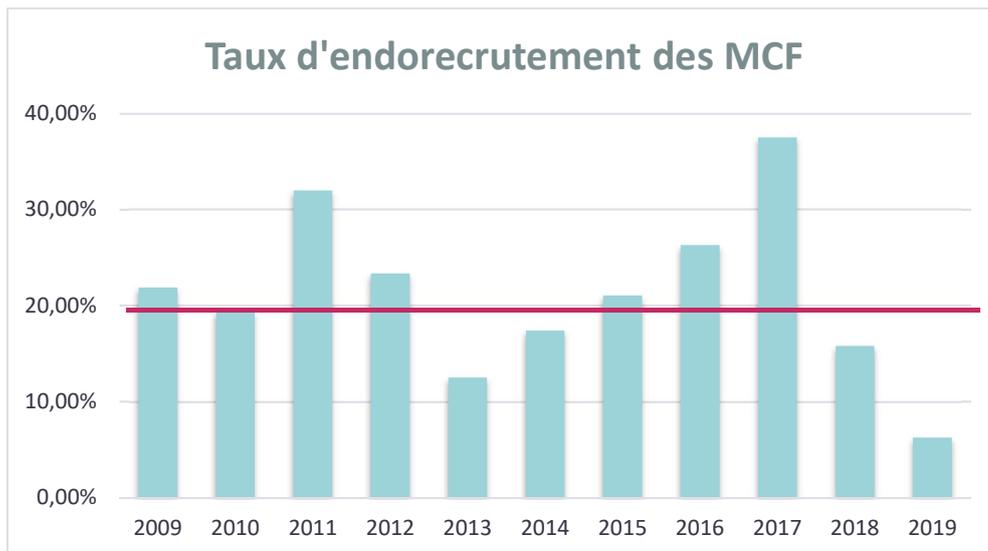
EVOLUTION DE L'ENDORECRUTEMENT DES PR ET MCF

	Recrutements	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
MCF	Effectifs *	7	6	8	7	2	4	4	5	3	3	1
	Ensemble recruté	32	31	25	30	16	23	19	19	8	19	16
	Endorecrutement	21,88%	19,35%	32,00%	23,33%	12,50%	17,39%	21,05%	26,32%	37,50%	15,79%	6,25%
PR	Effectifs **	4	4	5	6	9	4	6	6	1	3	4
	Ensemble recruté	13	8	14	8	14	8	13	11	4	6	6
	Endorecrutement	30,77%	50,00%	35,71%	75,00%	64,29%	50,00%	46,15%	54,55%	25,00%	50,00%	66,67%
% Endorecrutement global		24,44%	25,64%	33,33%	34,21%	36,67%	25,81%	31,25%	36,67%	33,33%	24,00%	22,73%

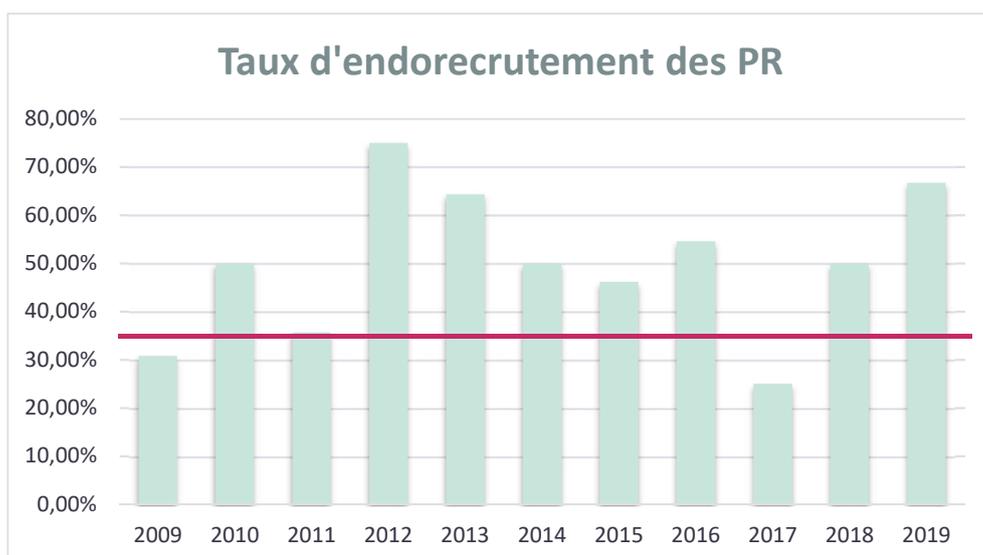
Note : seuls les PR et MCF sont concernés par l'endorecrutement.

* Il s'agit des EC ayant obtenu leur doctorat à Tours

** Il s'agit d'EC précédemment MCF, ATER, HDR ou agrégations à Tours



— Cible 2019 du contrat d'établissement



— Cible 2019 du contrat d'établissement

L'objectif est d'atteindre des taux d'endorecrutement inférieurs à la cible : 24% pour les MCF et 36% pour les PR, synonyme d'une ouverture de l'Université.

La cible est de nouveau, comme l'an dernier, largement atteinte cette année pour les MCF., elle n'est par contre toujours pas atteinte pour les PR.

2- LES AVANCEMENTS DES ENSEIGNANTS hors HU-----

Source DRH/Service de gestion des personnels enseignants et enseignants -chercheurs

AVANCEMENT DE GRADE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

	AU TITRE DE L'ÉTABLISSEMENT						AU TITRE DU CNU					
	2018			2019			2018			2019		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
PROFESSEUR												
PR 1ère CLASSE	3	3	6	2	2	4	1	1	2	2	1	3
PR CLASSE EX 1er échelon	2	2	4	3	1	4	1	1	2	0	3	3
PR CLASSE EX 2nd échelon	1	2	3	1	1	2	0	2	2	0	5	5
MAITRES DE CONFÉRENCE												
MCF HORS CLASSE	6	2	8	4	4	8	4	3	7	6	8	14
MCF échelon exceptionnel	4	0	4	1	3	4	2	2	4	2	3	5
TOTAL	16	9	25	11	11	22	8	9	17	10	20	30

AVANCEMENT DE GRADE DES ENSEIGNANTS-DU SECOND DEGRÉ

	2018			2019		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
PRAG classe exceptionnelle	3	3	6	5	1	6
PRCE classe exceptionnelle	4	5	9	1	2	3
PLP classe exceptionnelle	0	1	1	0	0	0
PEPS classe exceptionnelle	0	2	2	0	1	1
PRAG hors classe	2	2	4	1	3	4
PRCE hors classe	1	0	1	1	0	1
PLP hors classe	0	0	0	0	0	0
PEPS hors classe	0	0	0	0	1	1
PRCE échelon spécial	1	2	3	0	1	1
PLP échelon spécial	0	0	0	0	0	0
PEPS échelon spécial	0	1	1	0	0	0
liste aptitude PRAG	0	0	0	0	0	0
TOTAL	11	16	27	8	9	17

3-LES MOUVEMENTS DES ENSEIGNANTS HU-----

Source DRH/Service de gestion des personnels enseignants hospitalo-universitaires

LES RECRUTEMENTS

	2018			2019		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
MCU PH	2	1	3	2	3	5
MCU PH Pharmacie	0	0	0	0	1	1
PUPH	3	2	5	1	1	2
PU MG (médecine générale)	0	0	0	1	0	1
TOTAL	5	3	8	4	5	9

LES MOUVEMENTS

	2018			2019		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
ARRIVEES*	5	3	8	4	5	9
DEPARTS**	1	5	6	0	6	6

*ARRIVÉES: recrutement extérieur OU changement de corps OU nomination d'un ancien contractuel dans un corps de personnel titulaire

**DÉPARTS = sorties effectives de l'établissement

4-LES AVANCEMENTS DES ENSEIGNANTS HU-----

Source DRH/Service de gestion des personnels enseignants hospitalo-universitaires

LES AVANCEMENTS DE GRADE

	2018			2019		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
PUMG (médecine générale)						
1ere classe	0	0	0	0	0	0
PU PH						
1ere classe	1	6	7	1	6	7
classe ex échelon 1	0	4	4	0	5	5
classe ex échelon 2	0	2	2	0	4	4
MCU PH						
1ere classe	1	4	5	1	3	4
Horc classe	1	0	1	0	2	2
TOTAL	3	16	19	2	20	22

5-RÉPARTITION DES EC PAR CNU ET SPÉCIALITÉS-----

Source BO/Siham

		EFFECTIFS	ETP
Droit, économie et gestion		139	128,55
section 01	Droit privé et sciences criminelles	39	37,00
section 02	Droit public	33	30,95
section 03	Histoire du droit et des institutions	3	3,00
section 04	Science politique	6	6,00
section 05	Sciences économiques	21	17,80
section 06	Sciences de gestion	37	33,80
Lettres et sciences humaines		376	357,29
section 07	Sciences du langage : linguistique et phonétique générale ...	23	21,60
section 08	Langues et littératures anciennes	8	7,00
section 09	Langue et littérature françaises	19	18,74
section 10	Littératures comparées	3	3,00
section 11	Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes	51	49,00
section 12	Langues et littératures germaniques et scandinaves	6	6,00
section 14	Langues et littératures romanes : espagnol, italien	33	31,39
section 15	Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, ...	1	1,00
section 16	Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale	51	49,00
section 17	Philosophie	11	11,00
section 18	Architecture, arts appliqués, arts plastiques...	11	10,33
section 19	Sociologie, démographie	29	26,78
section 20	Anthropologie biologique, Ethnologie, préhistoire	6	6,00
section 21	Histoire, civilisation, archéologie. et art des mondes anciens	34	31,50
section 22	Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes...	48	44,66
section 23	Géographie physique, humaine, économique et régionale	22	21,78
section 24	Aménagement de l'espace, urbanisme	20	18,50
Sciences		377	359,96
section 25	Mathématiques	16	15,00
section 26	Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	23	20,99
section 27	Informatique	63	57,00
section 28	Milieus denses et matériaux	20	19,00
section 29	Constituants élémentaires	17	17,00
section 31	Chimie théorique, physique, analytique	19	18,00
section 32	Chimie organique, minérale, industrielle	10	9,97
section 33	Chimie des matériaux	8	8,00
section 36	Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, ...	16	16,00
section 37	Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement	1	1,00
section 60	Mécanique, génie mécanique, génie civil	12	12,00
section 61	Génie informatique, automatique et traitement du signal	11	9,00
section 62	Energétique, génie des procédés	2	2,00
section 63	Electronique, optronique et systèmes	33	32,00
section 64	Biochimie et biologie moléculaire	19	19,00
section 65	Biologie cellulaire	25	25,00
section 66	Physiologie	28	26,00
section 67	Biologie des populations et écologie	22	21,50
section 68	Biologie des organismes	11	10,50
section 69	Neurosciences	21	21,00

		EFFECTIFS	ETP
Pharmacie		77	74,80
Section 80&85	Sciences physico-chimiques et ingénierie appliquée à la santé	23	22,80
Section 81&86	Sciences du médicament et des autres produits de santé	23	22,00
Section 82&87	Sciences biologiques, fondamentales et cliniques	31	30,00
Lettres et sciences humaines		25	21,39
section 70	Sciences de l'éducation	11	9,39
section 71	Sciences de l'information et de la communication	12	10,00
section 72	Epistémologie, histoire des sciences et des techniques	2	2,00
Médecine		236	231,00
section 42	Morphologie et morphogénèse	11	10,00
section 43	Biophysique et imagerie médicale	12	12,00
section 44	Biochimie, biologie cellulaire et moléculaire, physiologie	19	19,00
section 45	Microbiologie, maladies transmissibles et hygiène	16	16,00
section 46	Santé publique, environnement et société	8	7,50
section 47	Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie	23	23,00
section 48	Anesthesiologie, réanimation, médecine d'urgence, pharmaco....	23	23,00
section 49	Pathologie nerveuse et musculaire, pathologie mentale,....	17	17,00
section 50	Pathologie ostéo-articulaire, dermatologie et chirurgie plastique	17	17,00
section 51	Pathologie cardiorespiratoire et vasculaire	18	18,00
section 52	Maladies des appareils digestif et urinaire	20	20,00
section 53	Medecine interne,geriatrie et chirurgie generale	18	15,50
section 54	Développement et pathologie de l'enfant, gynécologie-obst.	24	23,00
section 55	Pathologie de la tête et du cou	10	10,00
Non renseigné		209	201,99

B- LES BIATSS

1-LES MOUVEMENTS DES BIATSS

• LES DÉPARTS DES BIATSS TITULAIRES

Source DRH/Service de Gestion des personnels BIATSS et Service du Recrutement, de la Formation et de la Gestion des Compétences

Les départs BIATSS 2019 par motifs

	AENES				BIBLIO				MED SOCIAUX				RF				TOTAL 2019
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
Concours		1	2	3				0				0				0	3
Décès				0				0				0				0	0
Démission				0				0				0				0	0
Détachement				0				0				0				0	0
Mutation				0				0				0	2	1		3	3
Retraite		2	2	4	1	2		3				0	1	2	10	13	20
Fin de détachement				0				0				0	1		1	2	2
Disponibilité				0				0				0			1	1	1
TOTAL	0	3	4	7	1	2	0	3	0	0	0	0	4	3	12	19	29

Les départs BIATSS 2019 par sexe

	AENES				BIBLIO				MED SOCIAUX				RF				TOTAL 2019
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
FEMME		2	4	6	1			1				0	2	1	7	10	17
HOMME		1		1		2		2				0	2	2	5	9	12
TOTAL	0	3	4	7	1	2	0	3	0	0	0	0	4	3	12	19	29

• LES ARRIVÉES DES BIATSS TITULAIRES

Source DRH/Service du Recrutement, de la Formation et de la Gestion des Compétences

Les arrivées BIATSS 2019 par motifs

	AENES				BIBLIO				MED SOCIAUX				RF				TOTAL 2019
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
Concours				0				0				0	1		2	3	3
Détachement				0				0				0			2	2	2
Nomination				0				0				0				0	0
Mutation	2	1	1	4	1			1				0	2	1	3	6	11
TOTAL	2	1	1	4	1	0	0	1	0	0	0	0	3	1	7	11	16

Les arrivées BIATSS 2019 par sexe

	AENES				BIBLIO				MED SOCIAUX				RF				TOTAL 2019
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total	
FEMME	1	1	1	3				0				0	2		6	8	11
HOMME	1			1	1			1				0	1	1	1	3	5
TOTAL	2	1	1	4	1	0	0	1	0	0	0	0	3	1	7	11	16

2-LES AVANCEMENTS ET PROMOTIONS DES BIATSS

Source DRH/Service de Gestion des personnels BIATSS

TYPE DE POPULATION	CAT	CORPS / GRADE DE PROMOTION		TYPE D'AVANCEMENT				CORPS / GRADE ANTÉRIEUR	BAP	AFFECTATION APRÈS AVANCEMENT	TOTAL
				LISTE D'APTITUDE		TABLEAU D'AVANCEMENT					
				HOMME	FEMME	HOMME	FEMME				
AENES	A	AAEHC	Attaché d'administration hors classe						UNIV	0	
		APAE	Attaché principal d'administration						UNIV	0	
		AAE	Attaché d'administration classe normale						HORS UNIV	0	
	B	SAENES CE	Secrétaire d'administration classe exceptionnelle								0
		SAENES CS	Secrétaire d'administration classe supérieure								0
		SAENES	Secrétaire d'administration classe normale		2			ADJ P1 / ADJ P2		HORS UNIV	2
	C	INFIRMIERE	Infirmière classe supérieure								0
		ADJENES P 1C	Adjoint administratif principal 1ère classe				3	ADJENES P 2C		UNIV	3
		ADJENES P 2C	Adjoint administratif principal 2ème classe			1	1	ADJENES		UNIV	2
	ADJENES	Adjoint administratif C1								0	
ITRF	A	IGR HC ES	Ingénieur de recherche hors classe échelon spécial			1		IGR HC	A	UNIV	1
		IGR HC	Ingénieur de recherche hors classe			1		IGR 1C	C	UNIV	1
		IGR 1C	Ingénieur de recherche 1ère classe			1		IGR 2C	D	UNIV	1
		IGR 2C	Ingénieur de recherche 2ème classe								0
		IGE HC	Ingénieur d'études hors classe			3		IGE CN	1J / 1E / 1G		3
		IGE	Ingénieur d'études classe normale	1	1			ASI	1J / 1F	UNIV	2
	B	ASI	Assistant Ingénieur	1	1			TECH	1F / 1J	UNIV	2
		TECH CE	Technicien classe exceptionnelle				2	TECH CS	2J	UNIV	2
		TECH CS	Technicien classe supérieure				3	TECH CN	2J / 1A	UNIV	3
	C	TECH	Technicien classe normale	1	1			ATRF P 2C et ATRF	1A / 1J	UNIV	2
		ATRF P 1C	Adjoint technique principal 1ère cl			0	4	ATRF P 2C	1G / 2J / 1A	UNIV	4
		ATRF P 2C	Adjoint technique principal 2ème cl			1	5	ATRF	1G / 4J / 1B	UNIV	6
	ATRF 1C	Adjoint technique C1								0	
BIBLIO	A	CONS GEN	Conservateur Général								0
		CONS CH	Conservateur Chef								
		CONS	Conservateur								
	B	BIB HC	Bibliothécaire Hors classe			1		BIB CN		UNIV	1
		BIB CN	Bibliothécaire classe normale								
		BIBAS CE	Bibliothécaire assistant spécialisé classe exceptionnelle								
	C	BIBAS CS	Bibliothécaire assistant spécialisé classe supérieure								
		BIBAS	Bibliothécaire assistant spécialisé		1			MAG P 1		UNIV	1
		MAG P 1C	Magasiner principal de 1ère classe C3				1	MAG P 2C		UNIV	1
	MAG P 2C	Magasiner principal de 2ème classe C2								0	
	MAG	Magasiner C1								0	
SOCIAL SANTÉ	A	INF HC	Infirmière Hors classe								
		INF CS	Infirmière classe supérieure								
		INF CN	Infirmière classe normale								
		ASS SS P	Assistant de service social principal								
		ASS SS CS	Assistant de service social classe supérieure								
		ASS SS CN	Assistant de service social classe normale								
TOTAL				3	6	8	20	0	0	0	37

Le nombre d'avancements et promotions est stables par rapport à 2018.

3-LES RÉUSSITES AUX CONCOURS DES BIATSS-----

Source DRH/Service de Gestion des personnels BIATSS

TYPE DE POPULATION	CAT	CORPS OU GRADE ACCEDÉ PAR CONCOURS	NATURE DU CONCOURS										QUALITÉ		AFFECTATION APRÈS CONCOURS	TOTAL		
			EXTERNE		INTERNE		EXAMEN PRO		RECRUT. SANS CONC.		SAUVADET		BAP	TIT			NON TIT	
			H	F	H	F	H	F	H	F	H	F						
AENES	A	APAE	Attaché principal d'administration														0	
		AAE	Attaché d'administration														0	
	B	SAENES	Secrétaire d'administration cl exc														0	
		SAENES	Secrétaire d'administration cl sup														0	
		SAENES	Secrétaire d'administration cl normale														0	
	C	ADJENES	Adjoint administratif principal 1ere cl														0	
		ADJENES	Adjoint administratif principal 2eme cl														0	
ADJENES		Adjoint administratif 1ere classe														0		
RF	A	IGR	Ingénieur de recherche HC														0	
		IGR	Ingénieur de recherche 1C														0	
		IGR	Ingénieur de recherche 2C														0	
		IGE	Ingénieur d'études HC														0	
		IGE	Ingénieur d'études CN			1							1B		1	UNIV	1	
		ASI	Assistant ingénieur														0	
	B	TECH CE	TECH classe exceptionnelle					1					1E			UNIV	1	
		TECH CS	TECH classe supérieure					1	1				1J / 1F	2		UNIV	2	
		TECH	Technicien CN														0	
	C	ATRF	Adjoint technique principal 1C							2				2J	2		UNIV	2
			Adjoint technique principal 2C															0
			Adjoint technique							1	1			2J		2	UNIV	2
		BIBLIO	A	CONSERVATEUR GENERAL	Conservateur général													
CONS	Conservateur en chef															0		
CONS	Conservateur															0		
BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire HC															0		
BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire CN															0		
B	BIBAS		Bibliothécaire assist spécialisé CE															0
	BIBAS		Bibliothécaire assist spécialisé CS															0
	BIBAS		Bibliothécaire assist spécialisé CN															0
C	MAG		Magasinier Principal des bibliothèques 1C															0
	MAG		Magasinier Principal des bibliothèques 2C															0
	MAG	Magasinier des bibliothèques															0	
SOCIAL SANTÉ	A	INFIRMIER	Infirmier														0	
TOTAL REUSSITE CONCOURS			0	1	0	0	2	3	1	1	0	0		4	3		8	

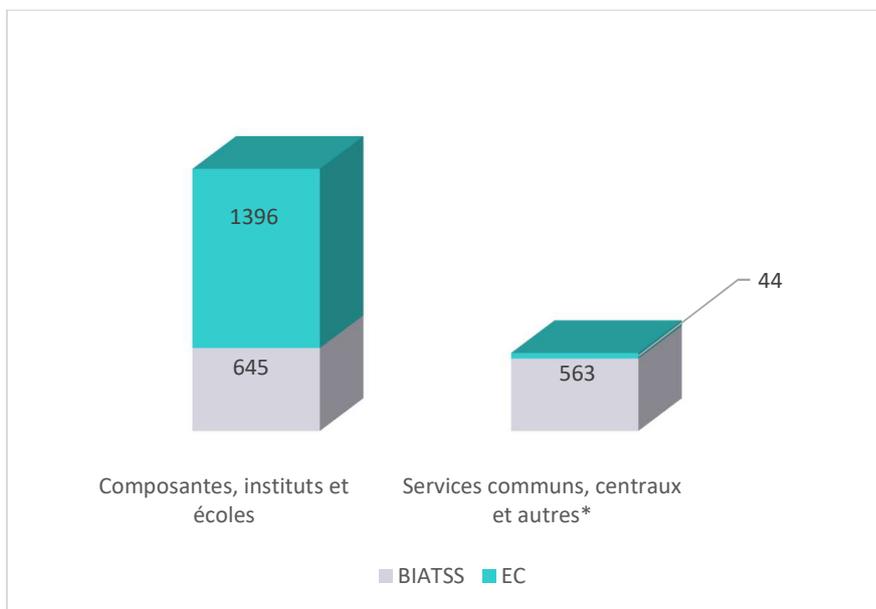
nb : pas d'information en 2018 relative aux départs des personnels contractuels reçus aux concours hors université

Le nombre de réussites au concours a fortement baissé entre 2018 et 2019 puisqu'on est passé de 25 agents à 8 agents. Cette baisse peut en partie s'expliquer par le nombre de postes ouverts aux concours pour l'Université qui s'élevait à 23 en 2018 contre seulement 6 postes en 2019.

C- LA RÉPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICES ET COMPOSANTES

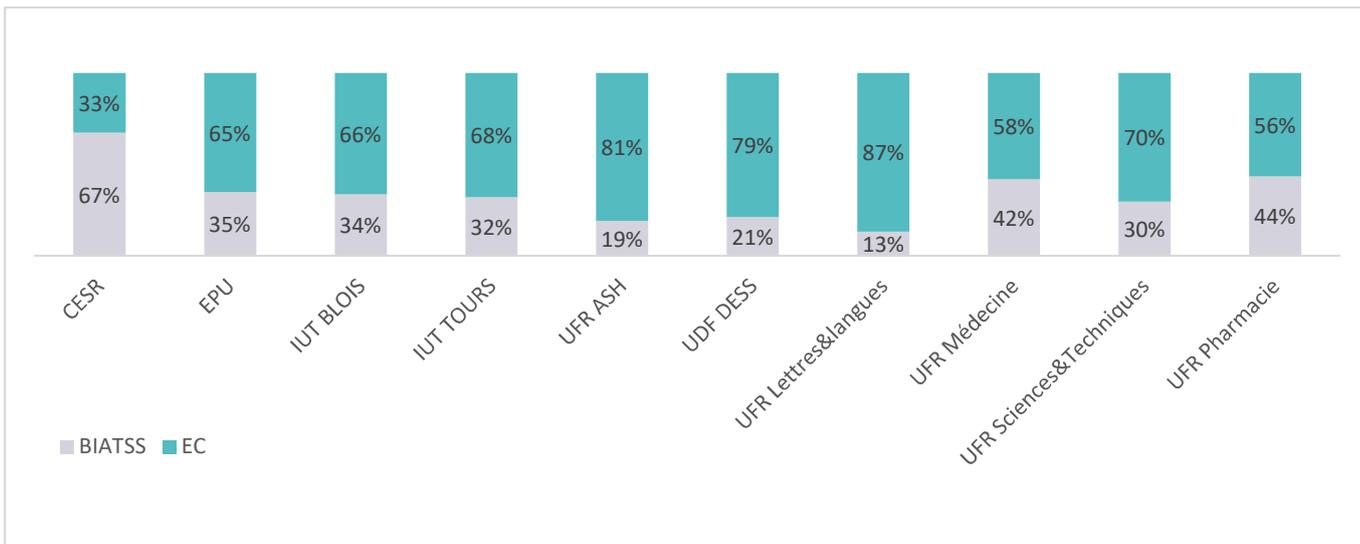
Source BO/Siham

- RÉPARTITION DES EFFECTIFS BIATSS ET EC ENTRE SERVICES CENTRAUX ET COMPOSANTES



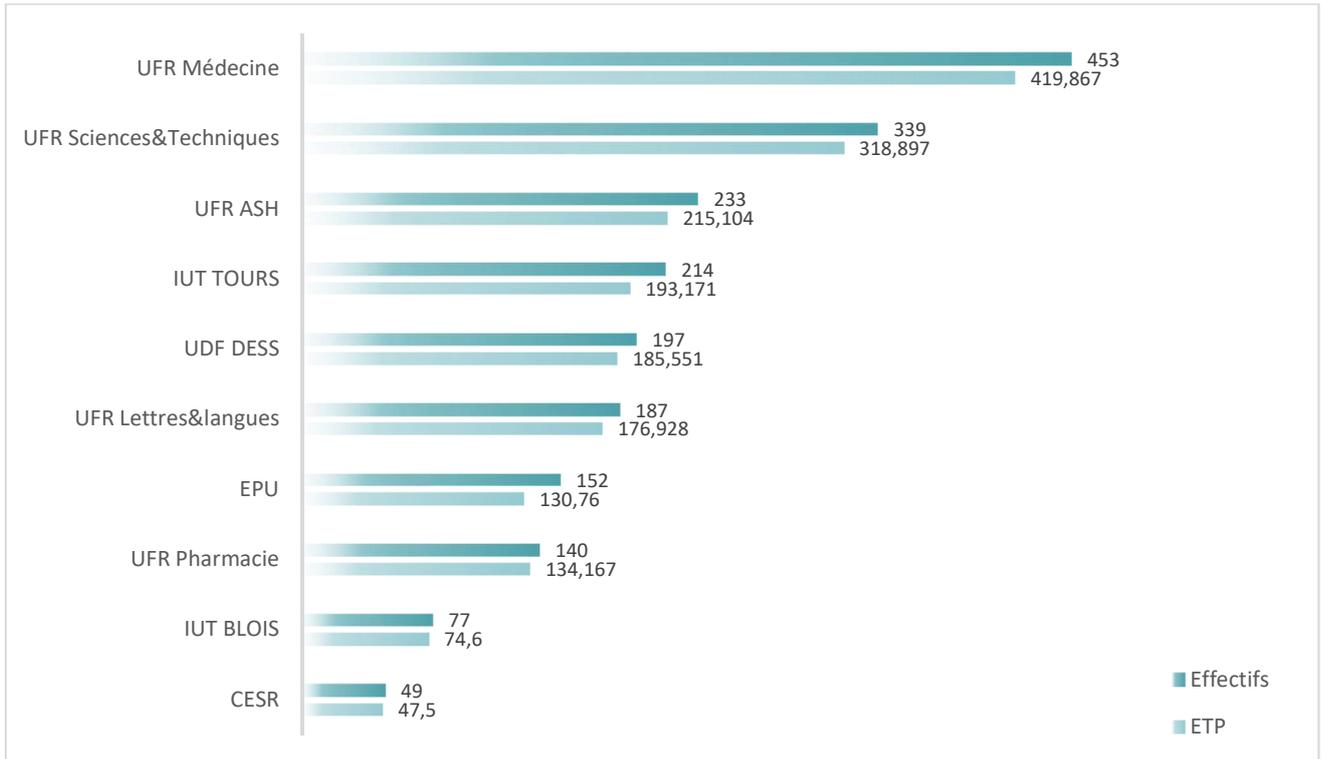
*autres : CUEFEE, Collégium Santé, IEHCA, MOIP, UTL, MSH

- RÉPARTITION ENTRE BIATSS ET EC AU SEIN DES COMPOSANTES, INSTITUTS ET ÉCOLES

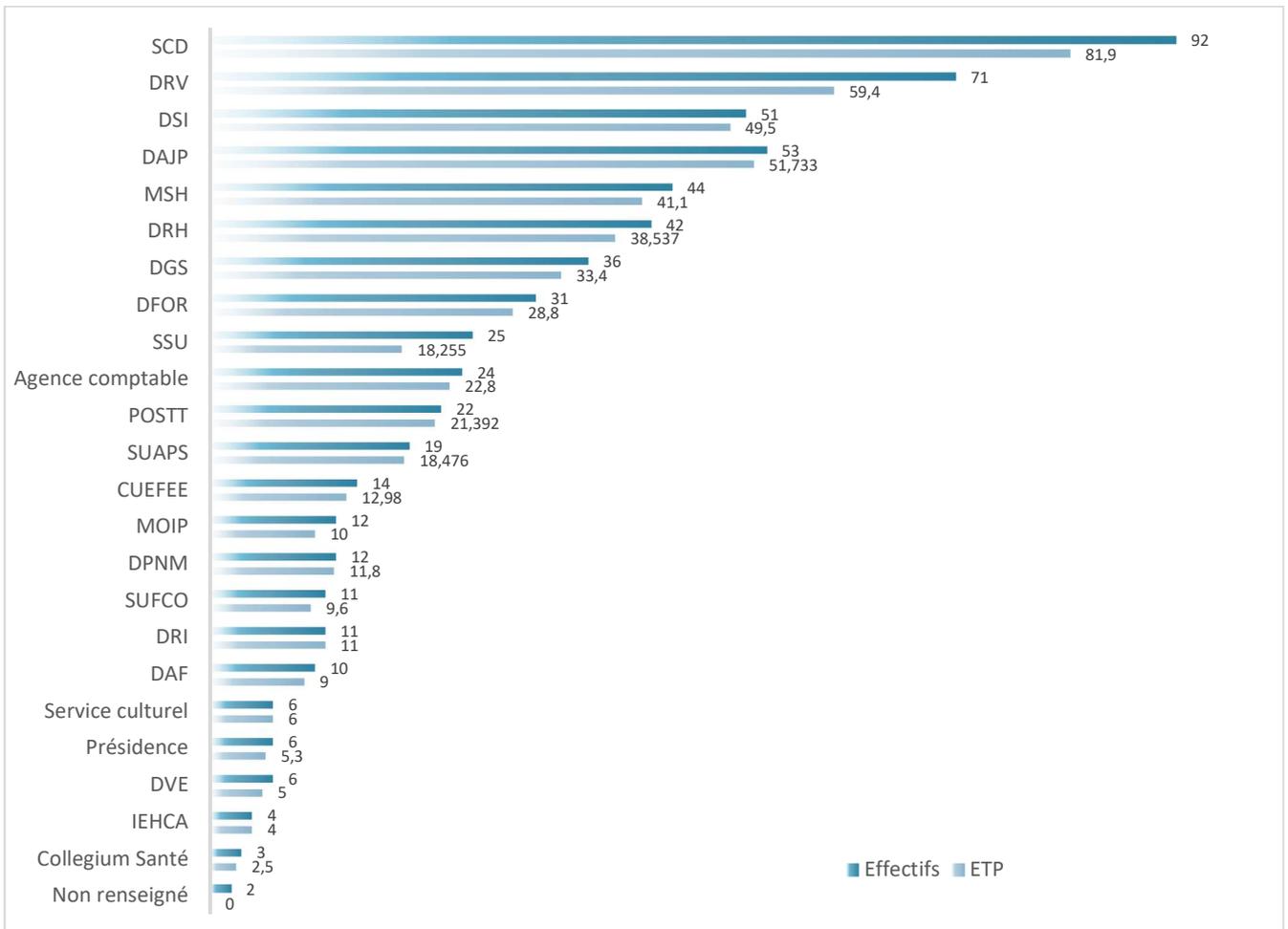


Les EC sont majoritaires au sein de l'ensemble des composantes à l'exception du CESR

REPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR COMPOSANTES



REPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR DIRECTIONS ET SERVICES



**IV.
LES DONNÉES
SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUES
DES PERSONNELS**

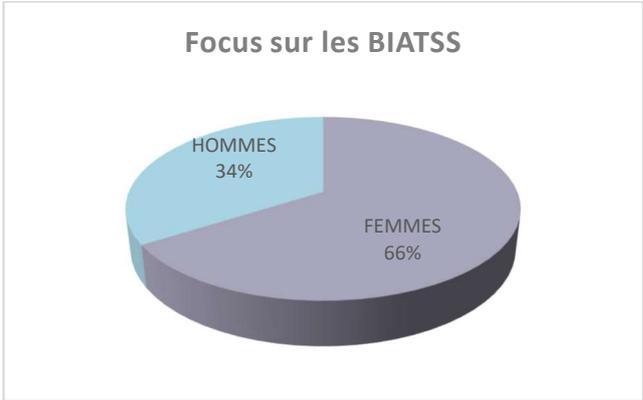
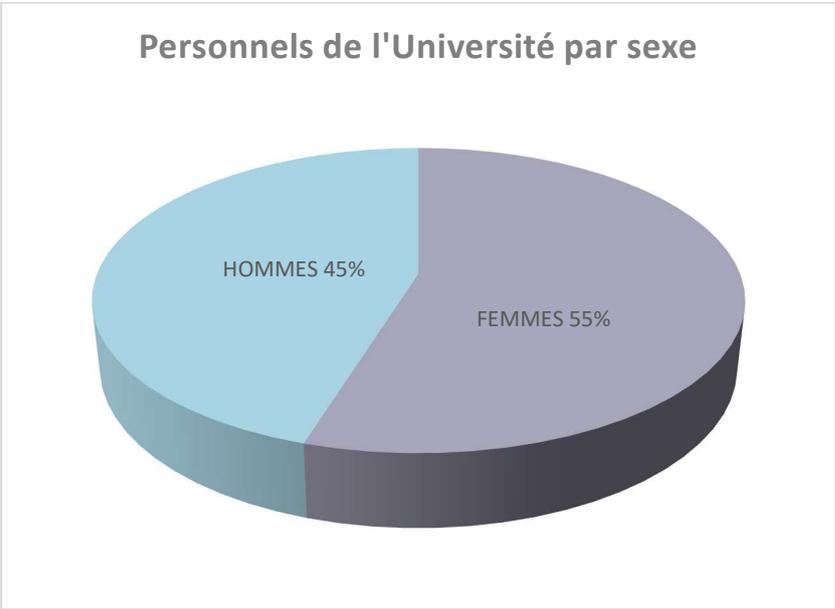
A- L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Source Mission Egalité + BO/Siham

L'université de Tours est mobilisée au niveau national en faveur de l'égalité professionnelle et dans les études, ainsi que dans la lutte contre les violences. Les données statistiques de la répartition par sexes des enseignant.es-chercheur.es, titulaires et non-titulaires, et des personnels administratifs, dans les différentes catégories, attestent du chemin fait pour atteindre la parité entre les femmes et les hommes. En accord avec le Schéma directeur égalité (2018-2020), la Mission égalité et la Direction des ressources humaines travaillent à la promotion d'une culture de la parité qui amènera, en 2020, à réaliser le *Plan d'égalité professionnelle* à la suite de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

Dans cette perspective, des conférences et des expositions ont permis d'animer le débat sur l'égalité professionnelle et des actions spécifiques vis-à-vis de l'accès à l'emploi ont été organisées. Ces actions s'inscrivent également dans une mobilisation de l'université contre toute forme de discrimination et de violence. A ce sujet, en 2019, grâce à un financement du Fonds d'égalité professionnelle (FEP, Ministère de l'action et des comptes publics), l'université de Tours, via la Mission égalité, a pu organiser un Hackathon pour dire *Stop aux violences* en réalisant un site web qui sera disponible en 2020.

1-LA RÉPARTITION GLOBALE DU PERSONNEL PAR SEXE-----



Avec 1451 femmes (1340,48 ETP) pour 1197 hommes (1108,54 ETP), les personnels de l'Université sont en majorité des femmes.

Cependant, si l'on observe séparément les populations, on constate que si la proportion de femmes est nettement majoritaire chez les BIATSS (796 femmes -715,66 ETP- pour 412 hommes -359,08 ETP-), la tendance s'inverse du côté des EC où les hommes sont les plus représentés (655 femmes -624,82 ETP- pour 785 hommes -749,46 ETP-).

2-LA RÉPARTITION DES EC PAR SEXE-----

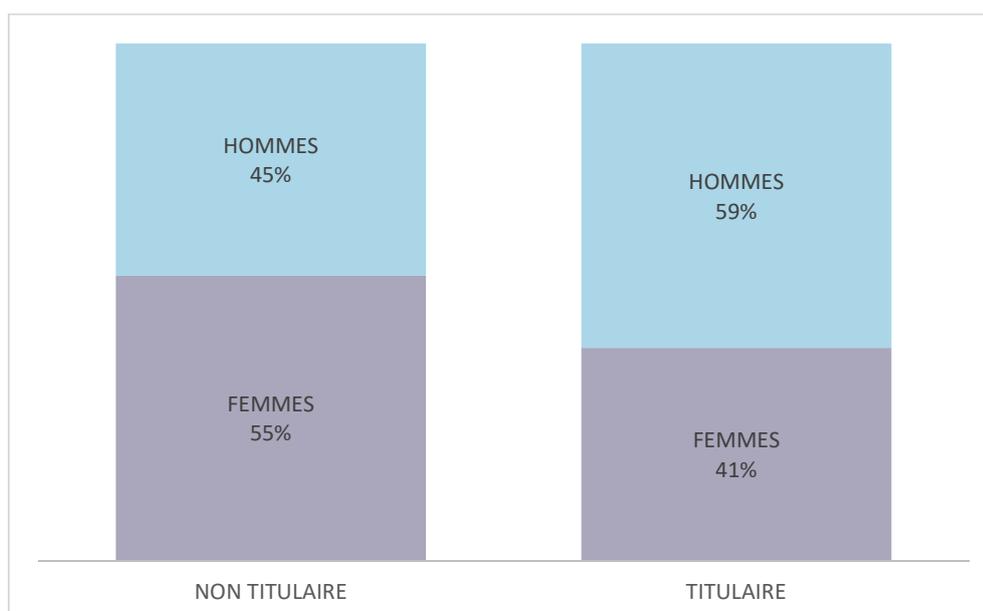
• RÉPARTITION DES EC PAR SEXE ET PAR COMPOSANTES/SERVICES



* Services centraux= CUEFEE, SCD, SUFCO, SUAPS et MSH

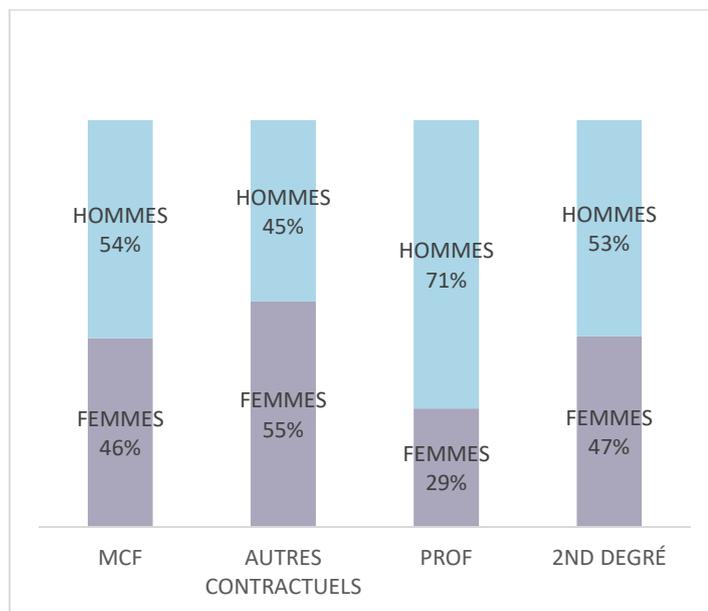
Comme en 2018, seuls 3 UFR sont à majorité féminine : Arts et Sciences Humaines, Lettres et Langues et Pharmacie.

• RÉPARTITION DES EC PAR SEXE ET STATUT



Si chez les EC non titulaires, la répartition femme/homme est relativement homogène, chez les titulaires une surreprésentation masculine est constatée.

- RÉPARTITION DES EC PAR SEXE ET PAR TYPE DE POPULATION

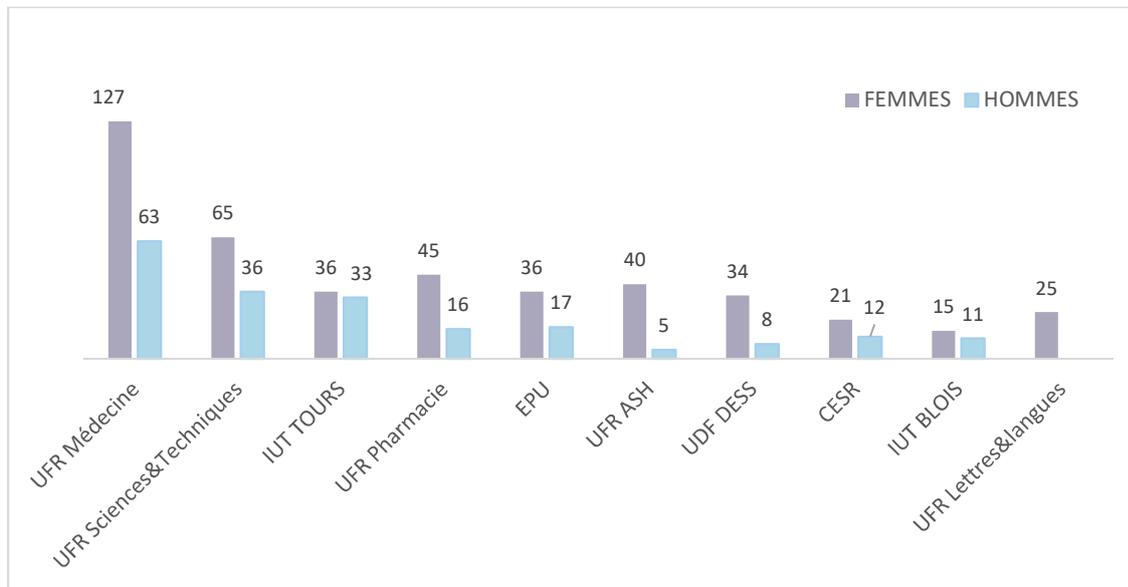


Les différents types de populations se répartissent de manière relativement égale entre femmes et hommes à l'exception des professeurs qui sont très nettement à dominante masculine.

3-LA RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE

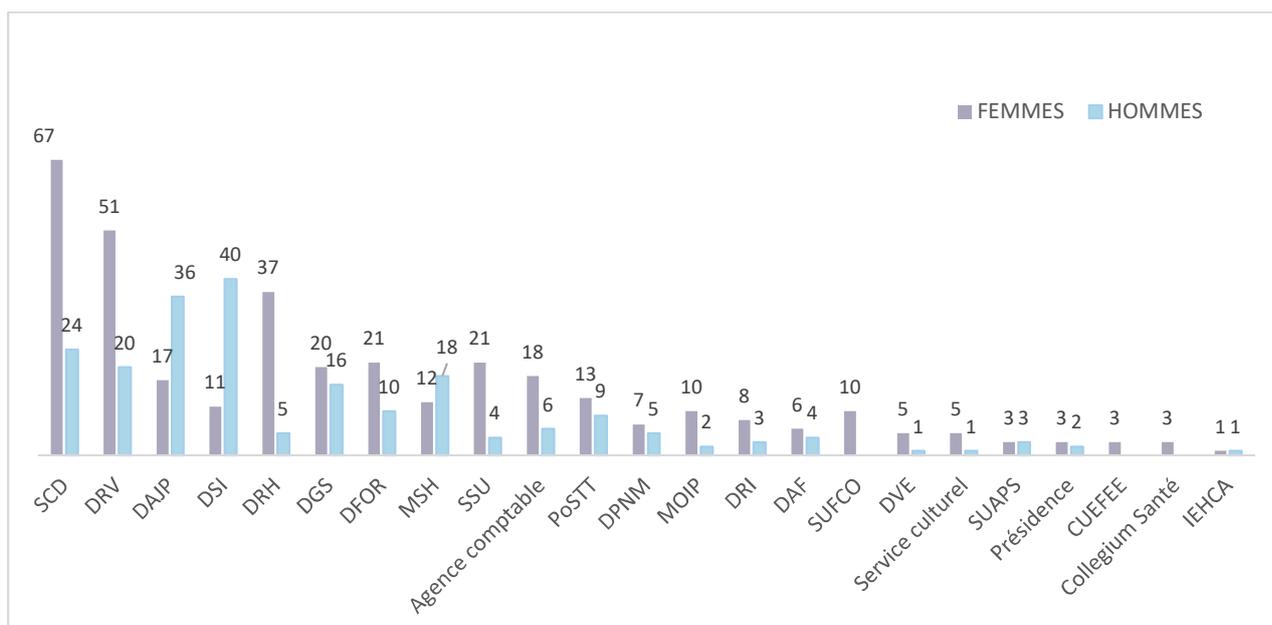
- RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE ET PAR COMPOSANTES/SERVICES

RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE AU SEIN DES COMPOSANTES



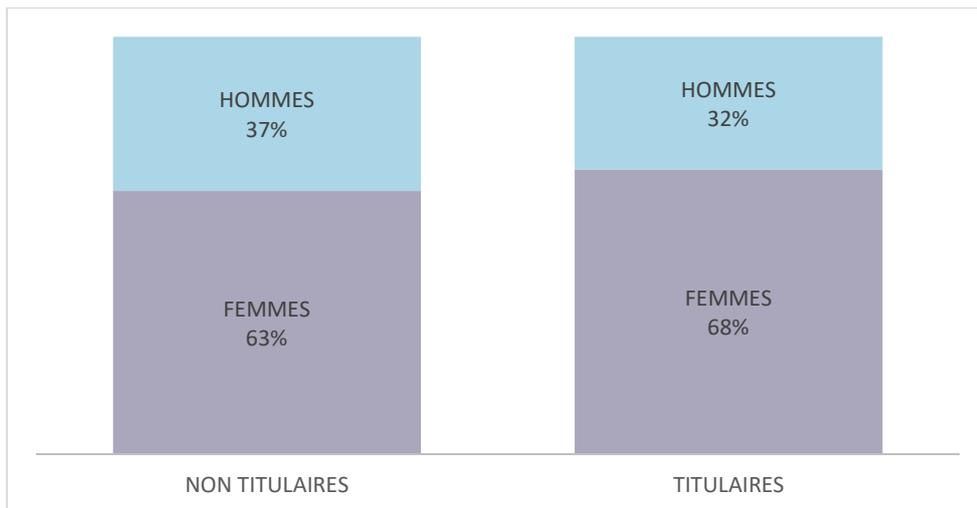
Pour les BIATSS, dans toutes les composantes, les femmes sont majoritaires.

RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE AU SEIN DES SERVICES CENTRAUX



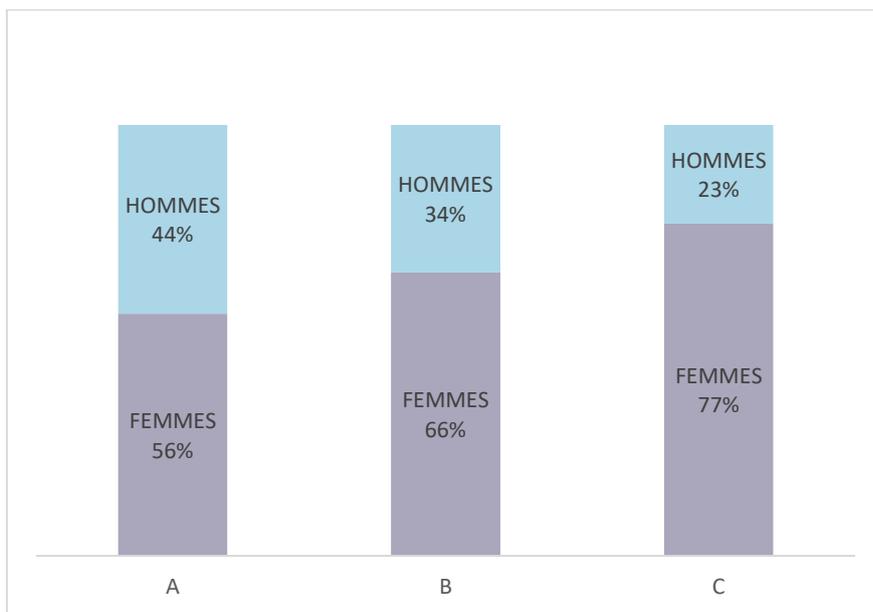
Seuls 3 services : la DAJP, la DSI et la MSH sont à majorité masculine.

• RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE ET STATUT



On note une surreprésentation des femmes chez les BIATSS, que ce soit chez les titulaires ou chez les contractuels puisqu'elles représentent deux tiers des agents BIATSS.

• RÉPARTITION DES BIATSS PAR SEXE ET PAR CATÉGORIE



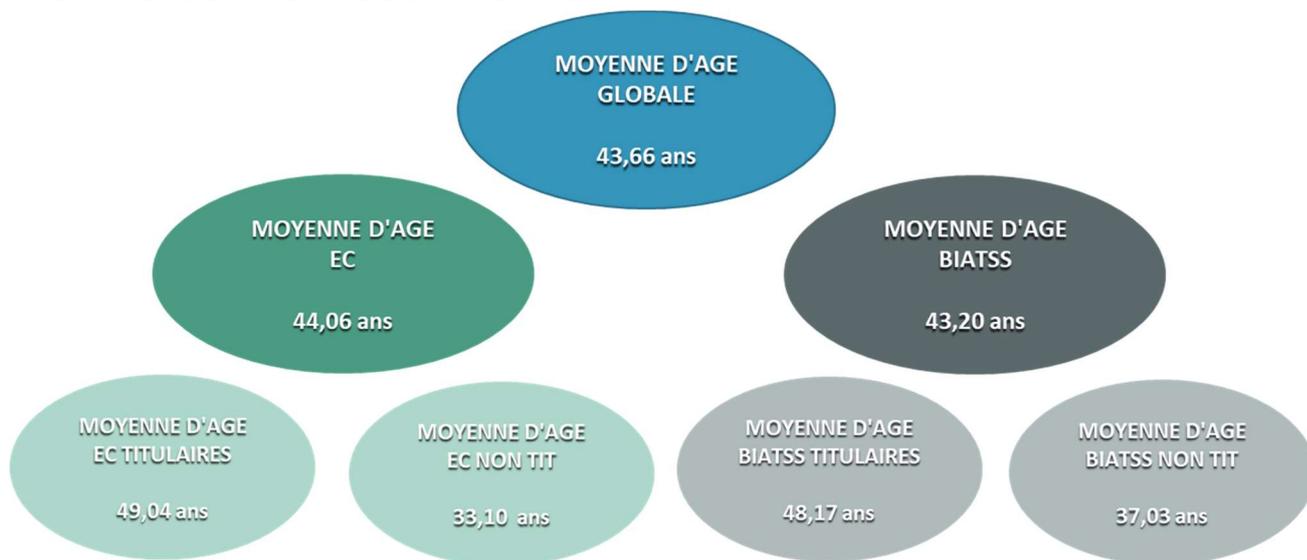
BIATSS : hors apprentis, contractuels étudiants et les 35 BIATSS contractuels pour lesquels la catégorie FP n'est pas renseignée

⇒ Plus la catégorie Fonction Publique est basse et plus la part de femmes est importante.

B- L'AGE DES PERSONNELS

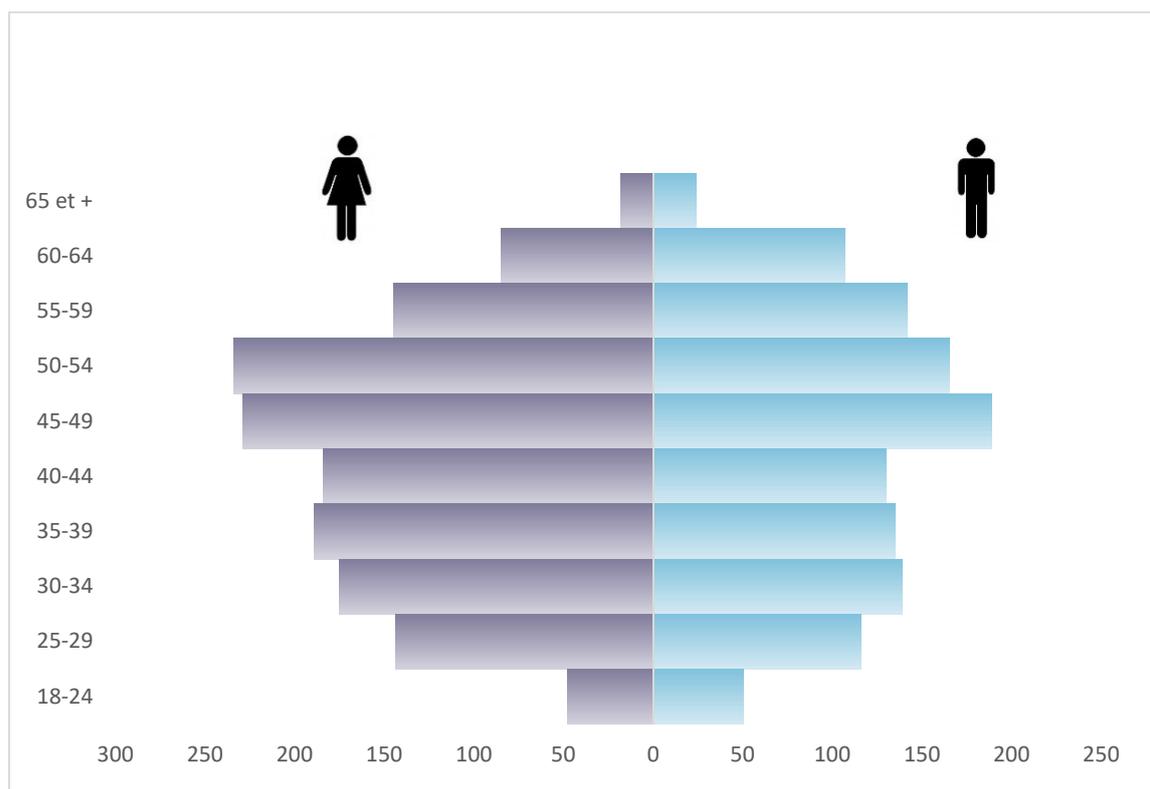
Source BO/Siham

- AGE MOYEN DES AGENTS DE L'UNIVERSITÉ



La moyenne d'âge continue à augmenter de manière naturelle entre 2018 et 2019 (+0,28)

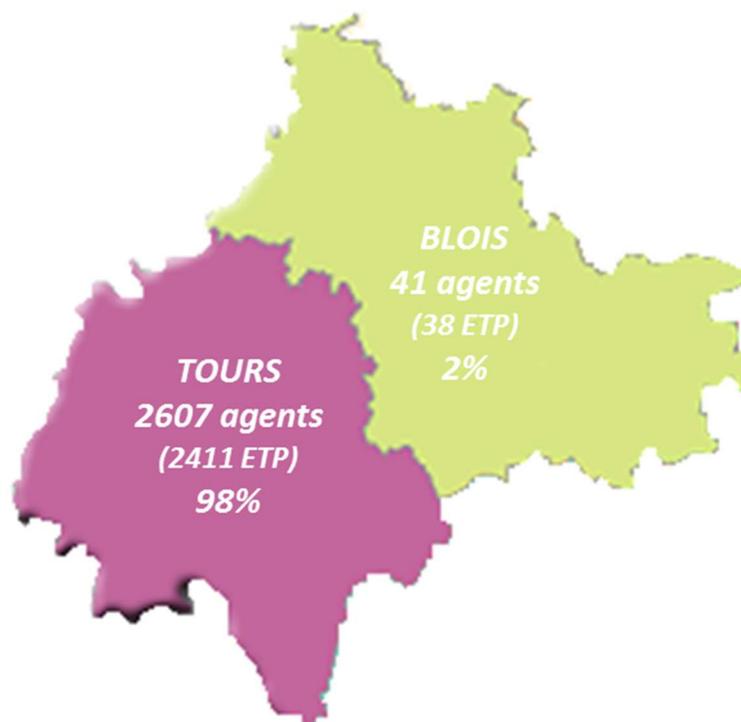
- PYRAMIDE DES AGES DES AGENTS DE L'UNIVERSITÉ



C- LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES

Source BO/Siham

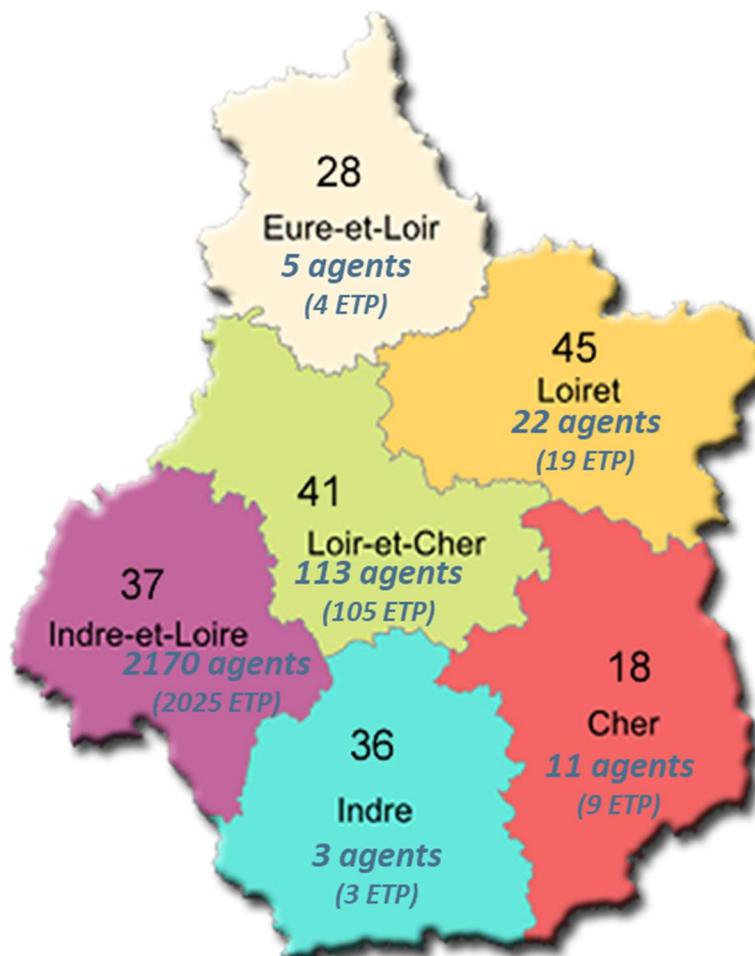
- LES LIEUX DE TRAVAIL DES AGENTS DE L'UNIVERSITÉ



Les agents travaillant à Blois sont affectés l'IUT, à la BU, à l'antenne de Droit et à l'antenne de Sciences et Techniques

- **LES LIEUX DE RÉSIDENCE DES AGENTS DE L'UNIVERSITÉ**

RÉPARTITION DES AGENTS HABITANT LA RÉGION EN CENTRE VAL DE LOIRE PAR DÉPARTEMENT



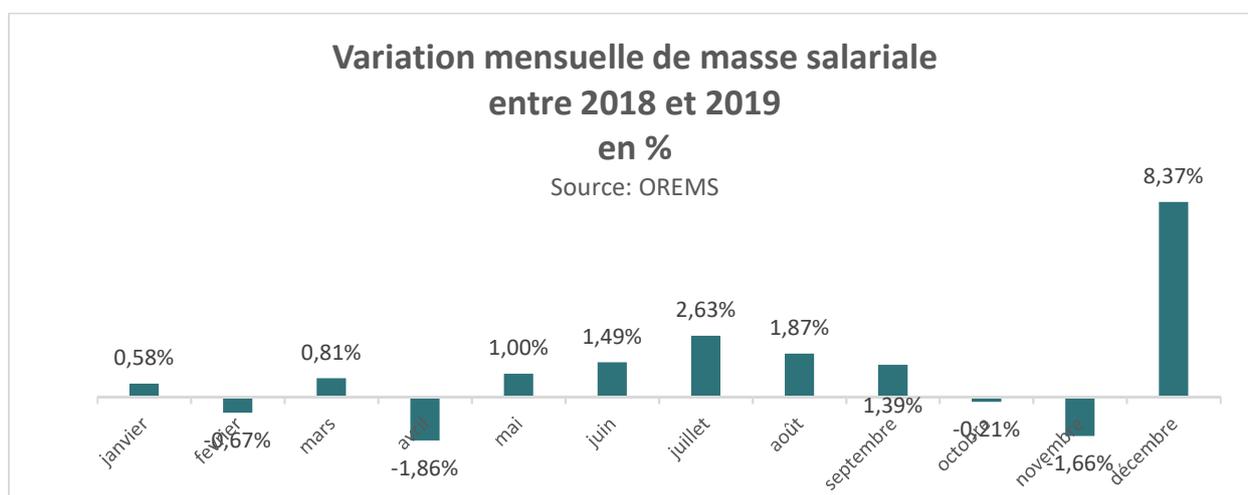
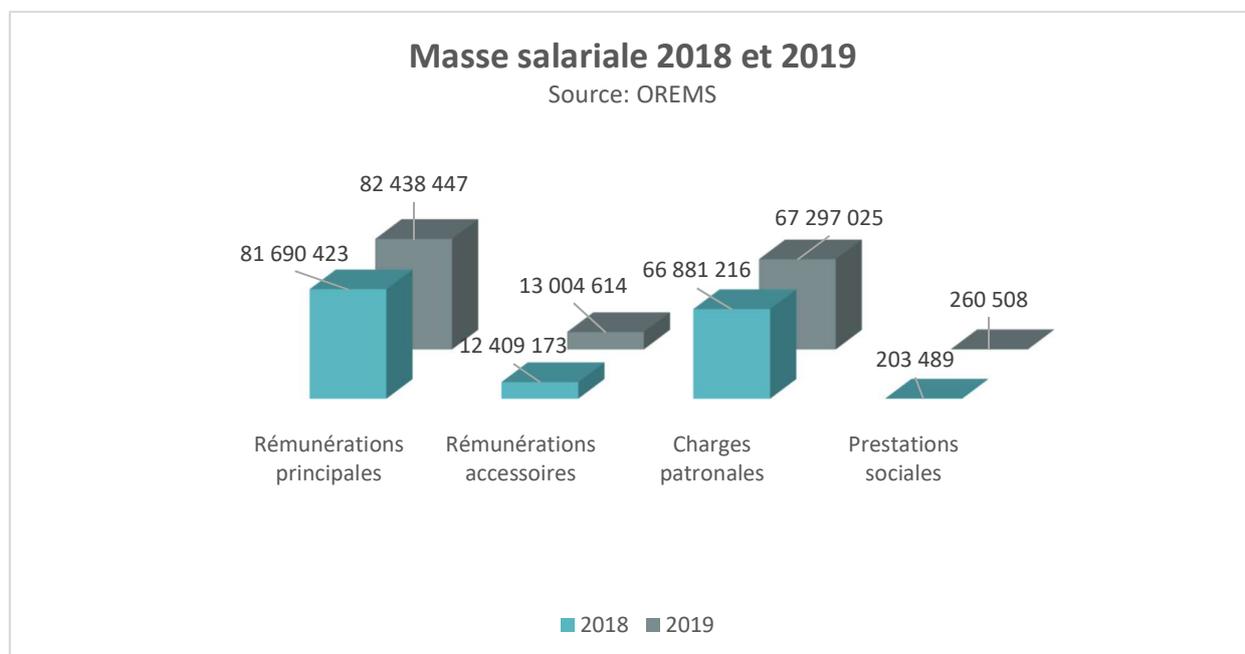
RÉPARTITION NATIONALE ET INTERNATIONALE DES LIEUX DE RÉSIDENCE DES AGENTS

	NOMBRE D'AGENTS	ETP	PROPORTION
REGION CENTRE VAL DE LOIRE	2324	2164	88%
REGION ILE DE FRANCE	154	139	6%
AUTRES RÉGIONS FRANCAISES	164	143	6%
ETRANGER	6	3	0%
TOTAL	2648	2449	100%

V.
RÉMUNÉRATIONS
ET RÉGIMES
INDEMNITAIRES

A- LA MASSE SALARIALE 2019

La consommation de masse salariale en 2019 était de 162 999 581 euros. La masse salariale consommée en 2018 était 161 184 302 €, soit une croissance de 1 815 279 euros (1,13%). Cette progression est moins importante que la progression constatée entre 2017 et 2018 (pour mémoire 1,91%).

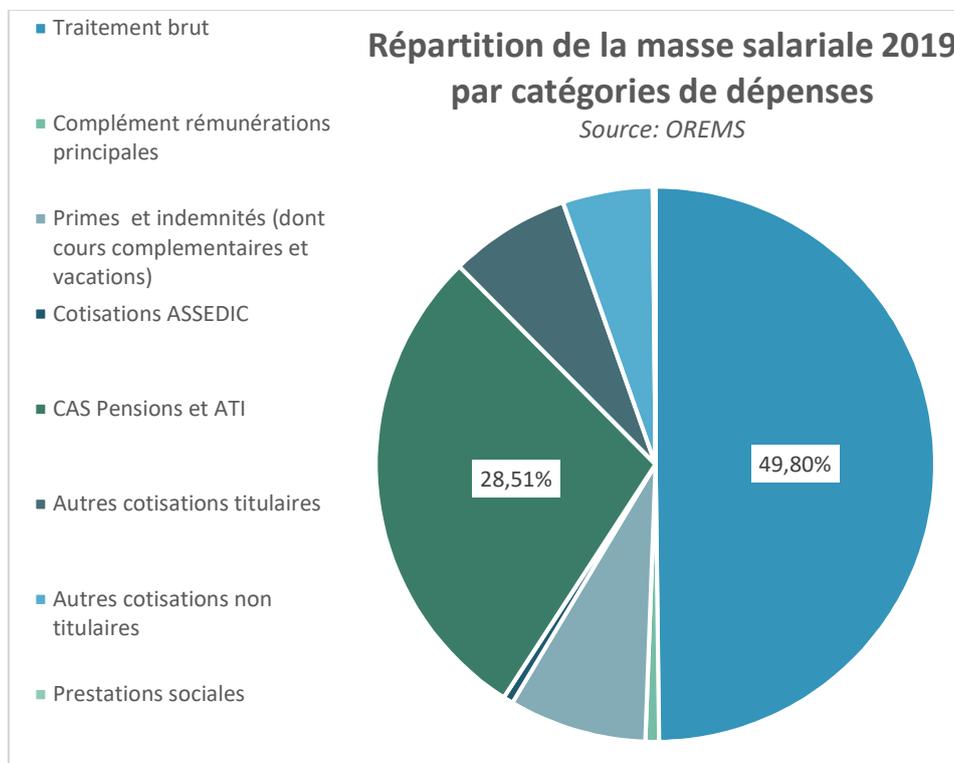


Ce graphe représente les variations de masse salariale, mois par mois, entre 2018 et 2019.

Les montants de masse salariale de février, avril, octobre et novembre 2019 ont été inférieurs aux montants consommés pour ces mêmes mois en 2018. La progression du moins de décembre 2019 (+8,37%) est liée au paiement de primes de brevets et d'indemnités de maîtres de stage d'étudiants en médecine non versées en décembre 2018 ainsi que de la garantie indemnitaire du pouvoir d'achat (versée pour 2018 en janvier et février 2019)

B-RÉPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2019

1-LA RÉPARTITION PAR CATÉGORIES DE DÉPENSES



Près de la moitié de la masse salariale est consacrée au traitement brut des personnels, titulaires et contractuels, de l'Université.

Les cotisations patronales pour CAS Pensions et ATI, qui visent les fonctionnaires, représentent presque 29% de la masse salariale 2019. Le taux 2019 de cotisation retraite (CAS Pensions) des personnels titulaires est de 74,28% et ATI de 0,32% soit 74,60% au total. Ce taux n'a pas évolué depuis 2013.

Catégories	Part de l'élément 2019
Traitement brut	49,80%
Complément rémunérations principales	0,77%
Primes et indemnités (dont cours complémentaires et vacances)	7,98%
Cotisations ASSEDIC	0,57%
CAS Pensions et ATI	28,51%
Autres cotisations titulaires	7,00%
Autres cotisations non titulaires	5,21%
Prestations sociales	0,16%

Source: OREMS

Catégories	2018	2019	Part de l'élément 2019	Croissance 2018/2019
Traitement brut	80 465 221	81 180 589	49,80%	0,89%
Complément rémunérations principales	1 225 202	1 257 858	0,77%	2,67%
<i>dont SFT</i>	<i>899 374</i>	<i>871 529</i>	0,53%	-3,10%
Vacations administratives et techniques	721 997	886 235	0,54%	22,75%
Stage et apprentissage	3 610	0	0,00%	
Primes spécifiques et exceptionnelles	145 539	107 695	0,07%	-26,00%
Primes et indemnités enseignants	1 884 672	1 871 883	1,15%	-0,68%
Primes et indemnités BIATSS	3 399 619	3 953 234	2,43%	16,28%
Indemnités jurys et examens	63 085	86 528	0,05%	37,16%
Cours comp et vacances d'ens	5 622 147	5 641 428	3,46%	0,34%
Autres primes , indemnités et rémunérations accessoires	568 504	457 611	0,28%	-19,51%
Cotisations ASSEDIC	1 057 534	924 025	0,57%	-12,62%
CAS Pensions et ATI	46 201 837	46 467 334	28,51%	0,57%
Autres cotisations titulaires	11 339 178	11 418 111	7,00%	0,70%
Autres cotisations non titulaires	8 282 667	8 487 555	5,21%	2,47%
Prestations sociales	203 489	260 508	0,16%	28,02%
<i>dont Remboursement domicile travail</i>	<i>120370</i>	<i>131 923</i>	0,08%	9,60%
<i>dont Traitement brut CLD</i>	<i>70 231</i>	<i>126 319</i>	0,08%	79,86%
<i>dont Rente Accidents du travail</i>	<i>2 243</i>	<i>2 266</i>	0,00%	1,03%
non catégorisé	0	-1 013	0,00%	
Total Masse Salariale	161 184 302	162 999 581	100%	1,13%

Source : OREMS

Malgré les évolutions indiciaires relatives au Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) au 1er janvier 2019, le montant dépensé au titre de la catégorie Traitement Brut est relativement stable.

Il n'y a pas eu cette année d'indemnités de stage versées à certains élèves fonctionnaires. Le montant de la catégorie de primes Stage et apprentissage est donc nul.

Le montant des vacances administratives et techniques a progressé de plus de 22% depuis 2018. Cette augmentation est principalement constatée sur deux types de vacances spécifiques. Les indemnités de maîtres de stage des médecins accueillant les étudiants en médecine, antérieurement exclusivement réglées sous forme d'honoraires,

ressortent depuis 2018 dans cette catégorie de paie. Depuis avril 2018, elles peuvent en effet être payées au choix du médecin sous forme de vacances et sont ainsi assujetties à cotisations sociales. Le montant des vacances versées à ce titre en 2019 est de 369 316€, soit +14,73% par rapport à 2018.

Les contractuels étudiants sont aussi payés dans cette catégorie de vacances depuis avril 2018. En 2019, le montant de leurs vacances est de 294 462€, soit + 95 650€.

L'augmentation importante de la catégorie Primes et Indemnités Biatss est liée à la mise en œuvre, sur les paies de juillet et août 2019, du nouveau protocole sur le régime indemnitaire avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.

La diminution du montant de la catégorie Primes spécifiques et exceptionnelles est principalement liée également à l'application du protocole indemnitaire précité, l'indemnité de formation continue étant désormais intégrée à l'IFSE (soit - 35 947€ dans cette catégorie entre 2018 et 2019).

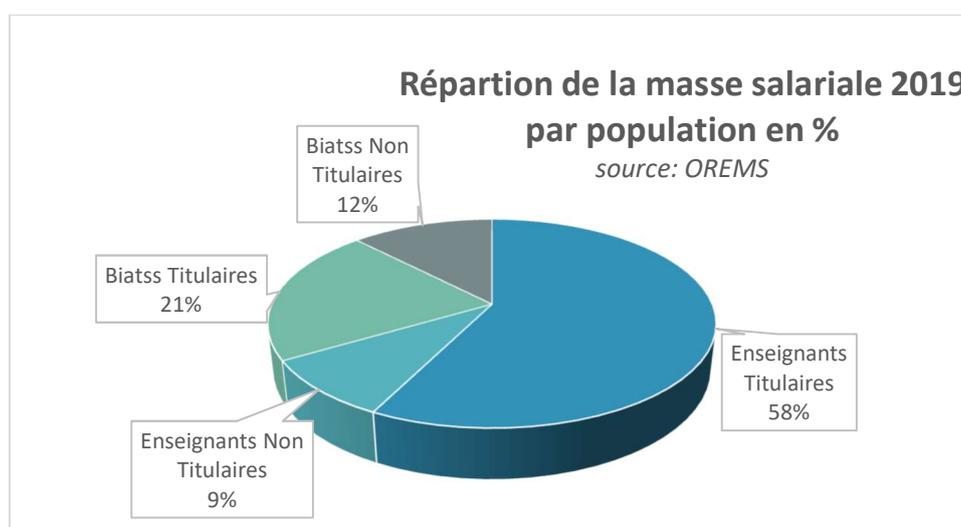
La catégorie Autres primes et indemnités est également en diminution. En effet, le montant versé au titre de l'indemnité compensatrice est en légère baisse (-15 352€), les nouveaux agents contractuels n'en bénéficiant pas. Par ailleurs, l'abattement indemnitaire, corollaire des revalorisations indiciaires du PPCR, a été augmenté pour les personnels de catégorie A au 1er janvier 2019. Ainsi, cette prime négative passe de -283 454€ en 2018 à -481 382€ en 2019.

Le taux de la cotisation Assedic est passé de 6,45% à 4,05% et explique ainsi la diminution du montant de la catégorie dédiée.

2-LA RÉPARTITION PAR POPULATIONS-----

Répartition de la masse salariale 2019 Enseignants/Biatss <i>source: OREMS</i>		
Population	Statut	Montant
Enseignants	Titulaire	93 588 779€
	Non Titulaire	14 792 449€
Biatss	Titulaire	34 693 520€
	Non Titulaire	19 924 833€
Total		162 999 581€

La masse salariale concernant les Enseignants constituent près de 67% de la masse salariale 2019, soit une légère augmentation par rapport à 2018. La répartition de la masse salariale 2019 par population est toutefois assez stable par rapport à 2018.



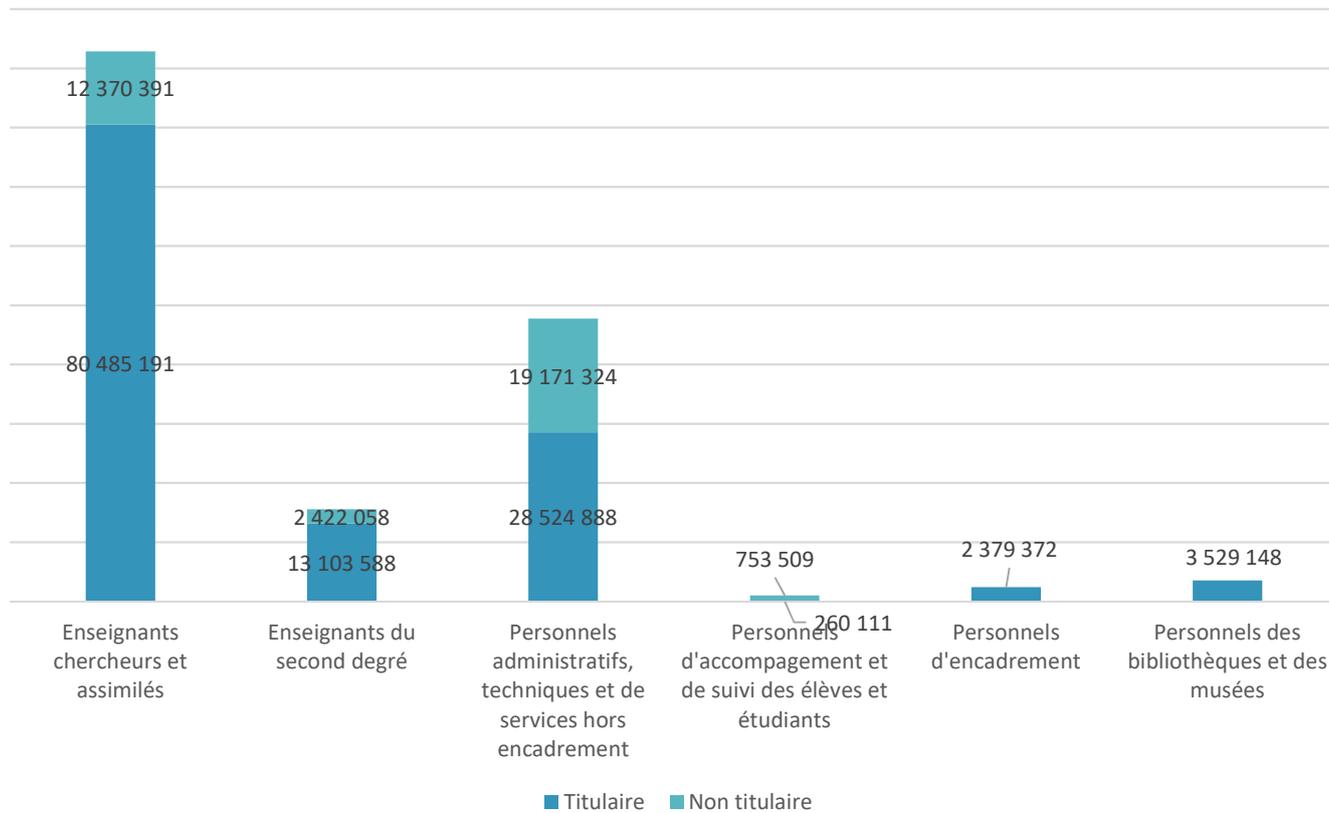
Répartition de la masse salariale 2019 par catégorie d'emplois

Source: OREMS

Enseignants chercheurs et assimilés	92 855 582
Enseignants du second degré	15 525 646
Personnels administratifs, techniques et de services hors encadrement	47 696 212
Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves et étudiants	1 013 621
Personnels d'encadrement	2 379 372
Personnels des bibliothèques et des musées	3 529 148

Répartition de la masse salariale 2019 par catégories d'emplois

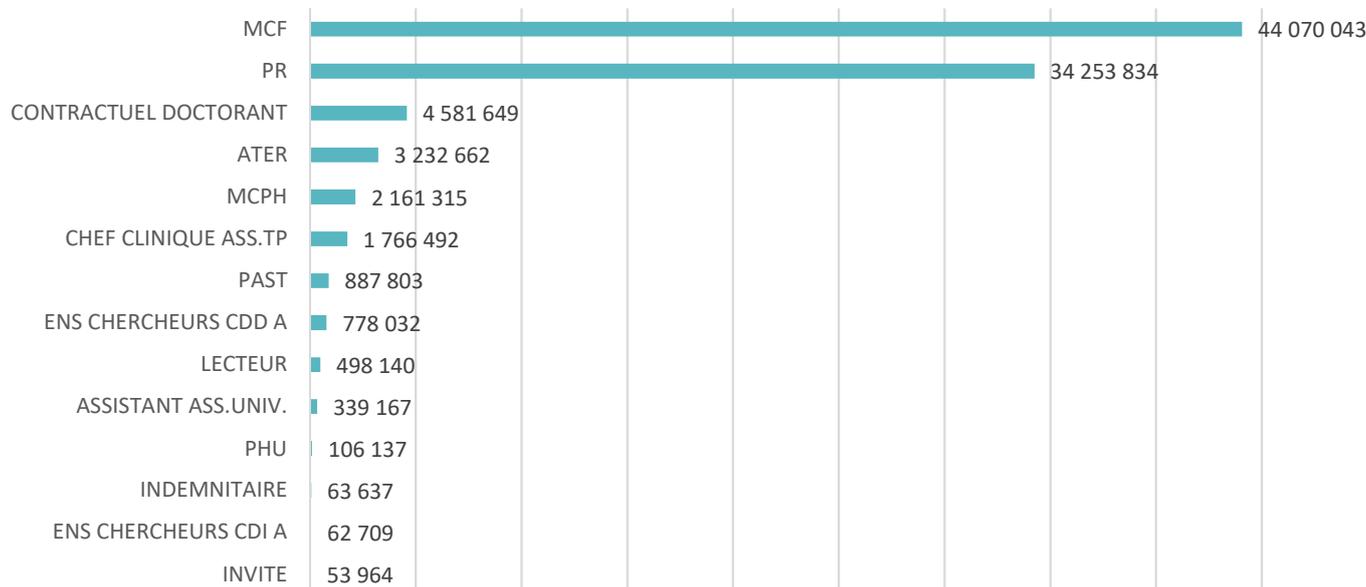
Source: OREMS



- LA REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2019 DES POPULATIONS ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS**

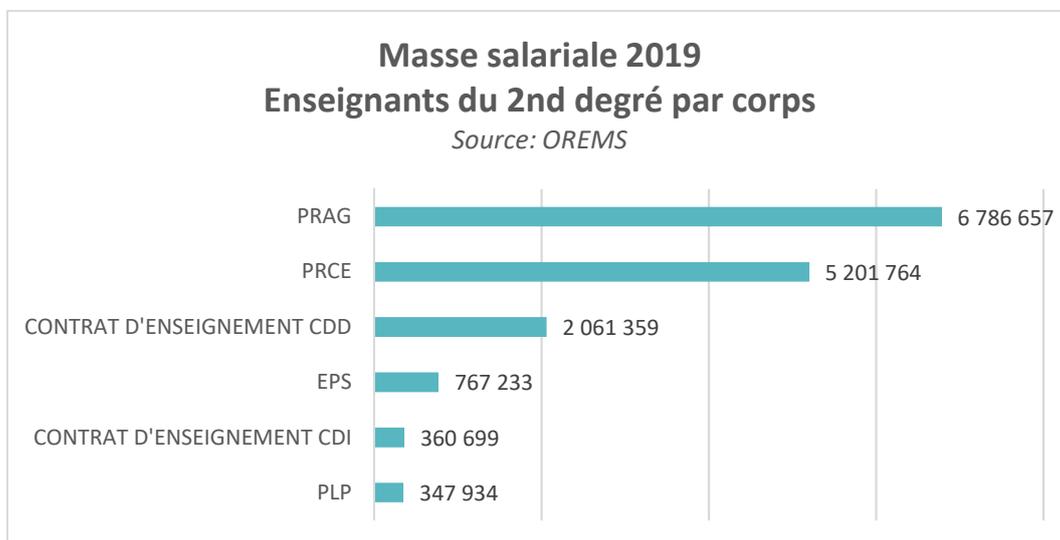
Masse salariale 2019 Enseignants par corps

Source: OREMS

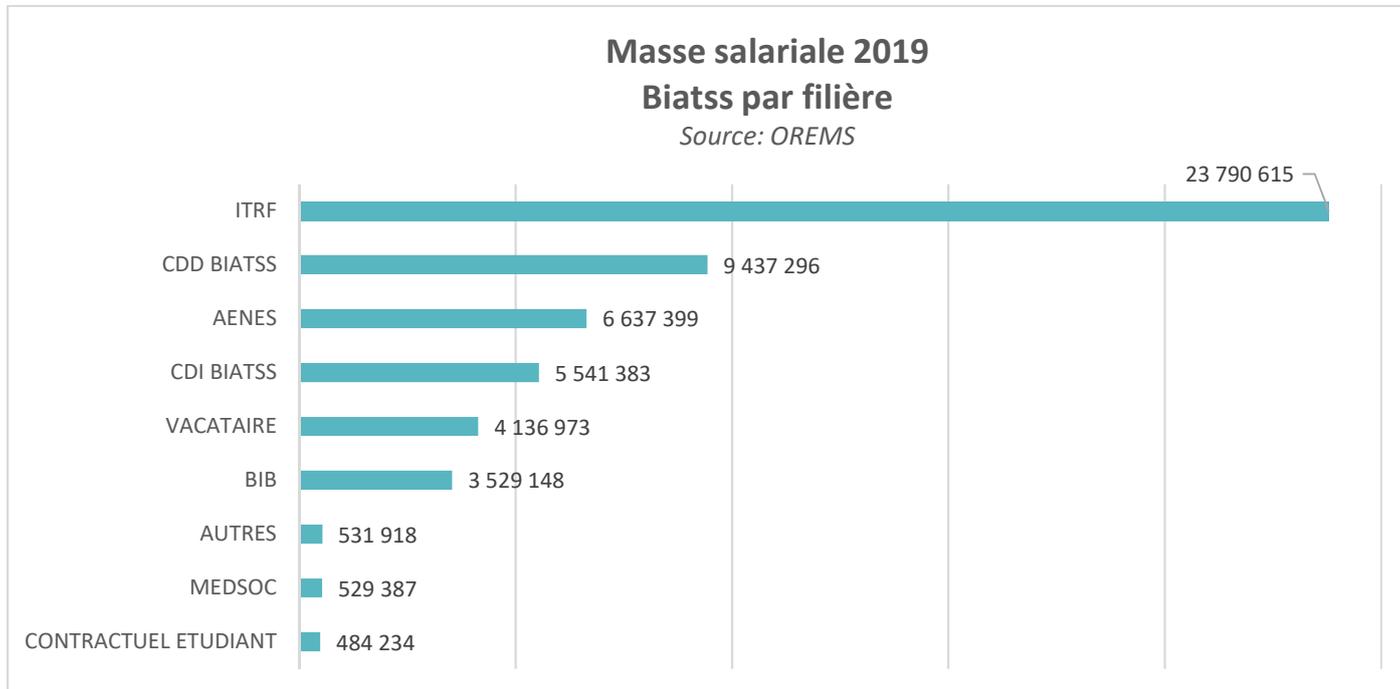


Par rapport à 2018, on constate une forte augmentation de la catégorie Enseignants chercheurs CDD A (+765 904€). Cette progression est principalement liée à une modification des modalités de saisie dans le logiciel RH à compter de juillet 2019. Les personnels contractuels sur financements recherche de niveau IGR ressortaient auparavant en tant que contractuels Biatss.

- **LA REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2019 DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE**

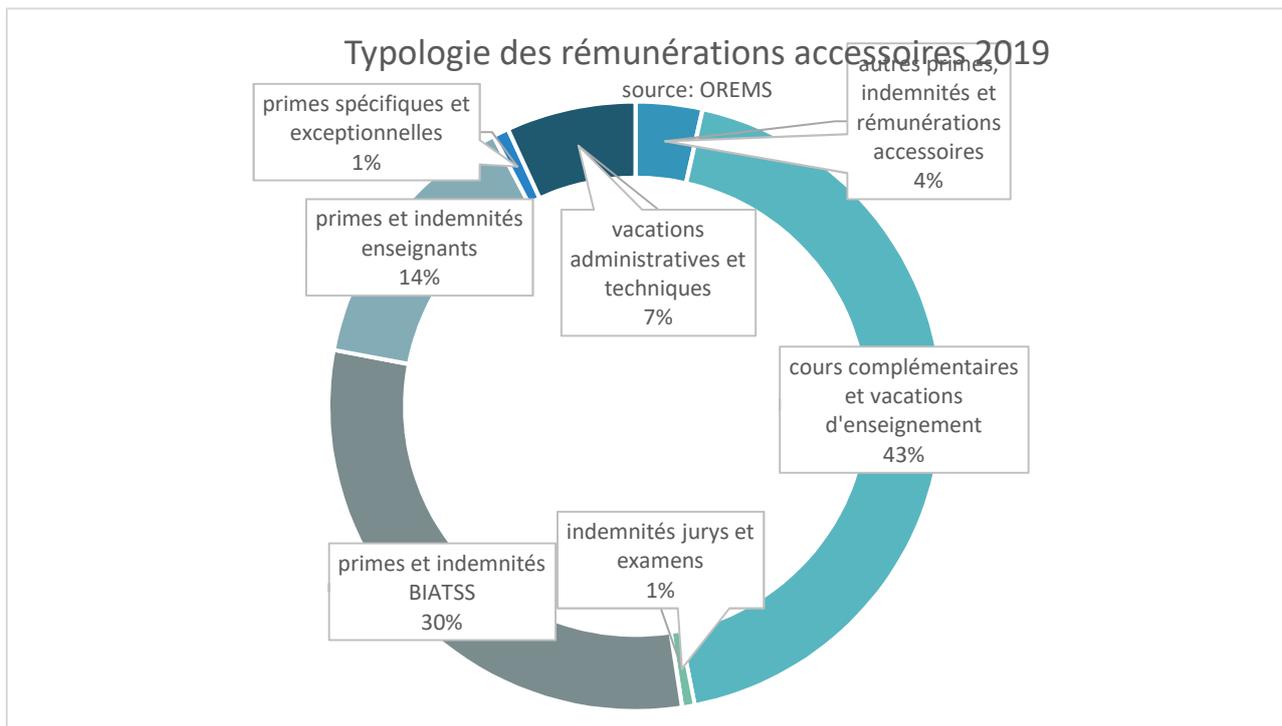


- **LA REPARTITION DE LA MASSE SALARIALE 2019 DES BIATSS**



AUTRES : EMPLOIS DE DIRECTION, AGENTS COMPTABLES, APPRENTIS ET CONGES FORMATION

3-LES RÉMUNÉRATIONS ACCESSOIRES



Types de rémunérations accessoires	Montant 2019
autres primes, indemnités et rémunérations accessoires	457 611
cours complémentaires et vacances d'enseignement	5 641 428
indemnités jurys et examens	86 528
primes et indemnités BIATSS	3 953 234
primes et indemnités enseignants	1 871 883
primes spécifiques et exceptionnelles	107 695
vacances administratives et techniques	886 235

• LES REGIMES INDEMNITAIRES

Le tableau ci-dessous ne comprend pas l'ensemble des rémunérations accessoires, mais les seules primes et indemnités des personnels. Ne sont donc pas pris en compte les cours complémentaires et les vacances PAMSU.

Au titre de 2018, 6 065 029 € avaient été dépensés au titre des primes et indemnités, 58,82% de cette somme pour les personnels BIATSS et 41,18% pour les personnels enseignants.

En 2019, le montant total versé au titre des primes et indemnités augmente de 411 922 € (soit +6,79%). Les primes et indemnités versées aux personnels BIATSS représente 63,11% du montant total et celles versées aux personnels enseignants 36,89%.

L'augmentation de l'enveloppe globale et l'évolution de la répartition des primes entre les populations est liée à la mise en œuvre à l'augmentation pour les catégories A de l'abattement indemnitaire du PPCR au 1^{er} janvier 2019 et à la mise en paiement à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2018 du protocole indemnitaire concernant les BIATSS.

Les primes et indemnités 2019 par population BIATSS/Enseignants

Source: OREMS

		BIATSS	Enseignants	Total
Autres primes, indemnités et rémunérations accessoires	Total	243 481	214 130	457 611
	ABATTEMENT INDEMNITAIRE	-160 006	-321 376	-481 382
	GARANTIE POUVOIR D'ACHAT	40 300	33 327	73 628
	IND. CONGE PAYE.	52 261	1 543	53 804
	IND. CONGES NON PRIS	64 335		64 335
	IND. RESPONS. REGISSEUR.		550	550
	INDEMNITE COMPENSATRICE CSG	242 092	439 341	681 433
	JOURS CET A OPTION RAFP	1 559		1 559
	JOURS CET B OPTION RAFP	473		473
	JOURS CET C OPTION RAFP	709		709
PR.INVENTION/ INT. BREVET	1 759	60 745	62 503	
Indemnités jury et examens	Total	51 631	34 896	86 528
	AIDE DEROUL. EPR. - SUP.	36 525	20 361	56 886
	IND.JURY.CONC.EXAM.- SUP.	15 106	14 535	29 641
Primes et indemnités BIATSS	Total	3 737 977	215 256	3 953 234
	COMPLEMENT INDEMNITAIRE	45 036		45 036
	GARANTIE INDEMNITAIRE	105 963		105 963
	I.F.S.E.	3 266 612		3 266 612
	IND SUJ SPECIALES CHARGES		215 256	215 256
	IND. ADM. ET TECHNICITE	452 020		452 020
	IND. CAISSE ET RESPONSAB.	5 380		5 380
	IND. SUJETIONS SPE.	102		102
	IND.FORF.TRAV.SUPPL.	-49 306		-49 306
	IND.SPEC.MEDECINE PREV.	683		683
	INDEMNITE SPECIALE	-61 932		-61 932
	PR.PART.RECH.SCIENTIFIQUE	-182		-182
	PRIME DE RENDEMENT	-892		-892
	PRIME TECHNICITE FORF BIB	-25 508		-25 508
Primes et indemnités enseignants	Total	27 071	1 844 812	1 871 883
	PR. EXCELLENCE SCIENTIF.		691 183	691 183
	PRIME D ADMINISTRATION	27 071	22 429	49 500
	PRIME RECH.ENSEIGN.SUP.		1 117 594	1 117 594
	PRIME RESP.PEDAGOGIQUES		13 606	13 606
Primes spécifiques et exceptionnelles	Total	27 155	80 540	107 695
	IND. FORMATION CONTINUE	27 183	25 078	52 261
	IND.MEMBRE DE COMMISSION		52 721	52 721
	INDEMNITE DEGRESSIVE	-28	2 741	2 713
Total général		4 087 316	2 389 635	6 476 951

• LES HEURES COMPLEMENTAIRES ET LES VACATIONS D'ENSEIGNEMENT

Les heures d'enseignement prévues par les statuts des enseignants en poste au sein de l'établissement ne permettent pas de couvrir l'ensemble de la charge de formation de l'Université de Tours.

Afin de couvrir l'offre de formation, l'Université recourt à deux moyens :

- Les Heures complémentaires (HC) sont des heures effectuées par les Enseignants et Enseignants-Chercheurs de l'Université de Tours au-delà de leurs obligations statutaires.
- Les chargés d'enseignements vacataires. Le vacataire est recruté pour une durée limitée, afin d'assurer une mission précise et est choisi en raison de sa compétence dans les domaines scientifiques, culturels ou professionnels.

Heures complémentaires de l'année universitaire 2018/2019 par composante / service

Source: Hélico

Composante	Volume horaire (HETD)	Montant brut (€)
CESR	1 309	54 213
CUEFEE	635	26 296
EPU	8 182	338 810
IUT DE BLOIS	8 303	343 821
IUT DE TOURS	32 694	1 353 868
MOIP	28	1 159
RECHERCHE	197	8 158
SERVICES CENTRAUX	507	20 996
SUAPS	2 938	121 667
SUFECO	3 401	140 846
UFR ARTS ET SC. HUMAINES	17 353	718 576
UFR DROIT ECO SC SOCIALES	17 988	744 876
UFR LETTRES ET LANGUES	8 222	340 458
UFR MÉDECINE	5 116	211 838
UFR SCIENCES & TECHNIQUES	9 934	411 355
UFR SC PHARMACEUTIQUES	1 505	62 334
Total:	118 311	4 899 271

Heures complémentaires de l'année universitaire 2018/2019

Source: Hélico

Permanents/ Non permanents	Volume horaire (HETD)	Montant brut (€)
Permanents	49 819	2 063 012
Non Permanents	68 492	2 836 259
Total:	118 311	4 899 271

Le suivi des heures complémentaires et vacances d'enseignement peut être réalisé à partir de plusieurs sources :

- **Hélico** : l'ensemble des heures complémentaires et vacances d'enseignement est rattaché à une année universitaire sans tenir compte de la date de paiement de l'enseignant. Une partie des heures rattachées à l'année universitaire 2018/2019 sont payées en 2020.
Le volume des heures réalisées sur l'année universitaire 2018/2019 a augmenté de 2480 heures par rapport à l'année antérieure (soit 2,14%).
- **OREMS et les fichiers de retour de paie** indiquent les sommes décaissées en 2019 au titre des heures complémentaires et vacances d'enseignement, sans préciser l'année universitaire de réalisation de l'heure. Pour 2019, le montant brut dépensé au titre des HC et heures d'enseignement DU était de 4 971 917€, soit une augmentation de 72 871 euros (+ 1,49%). L'année 2019 a été marquée pour ces indemnités par la mise en place complexe pour ces éléments de rémunération de la défiscalisation et désocialisation des heures supplémentaires.

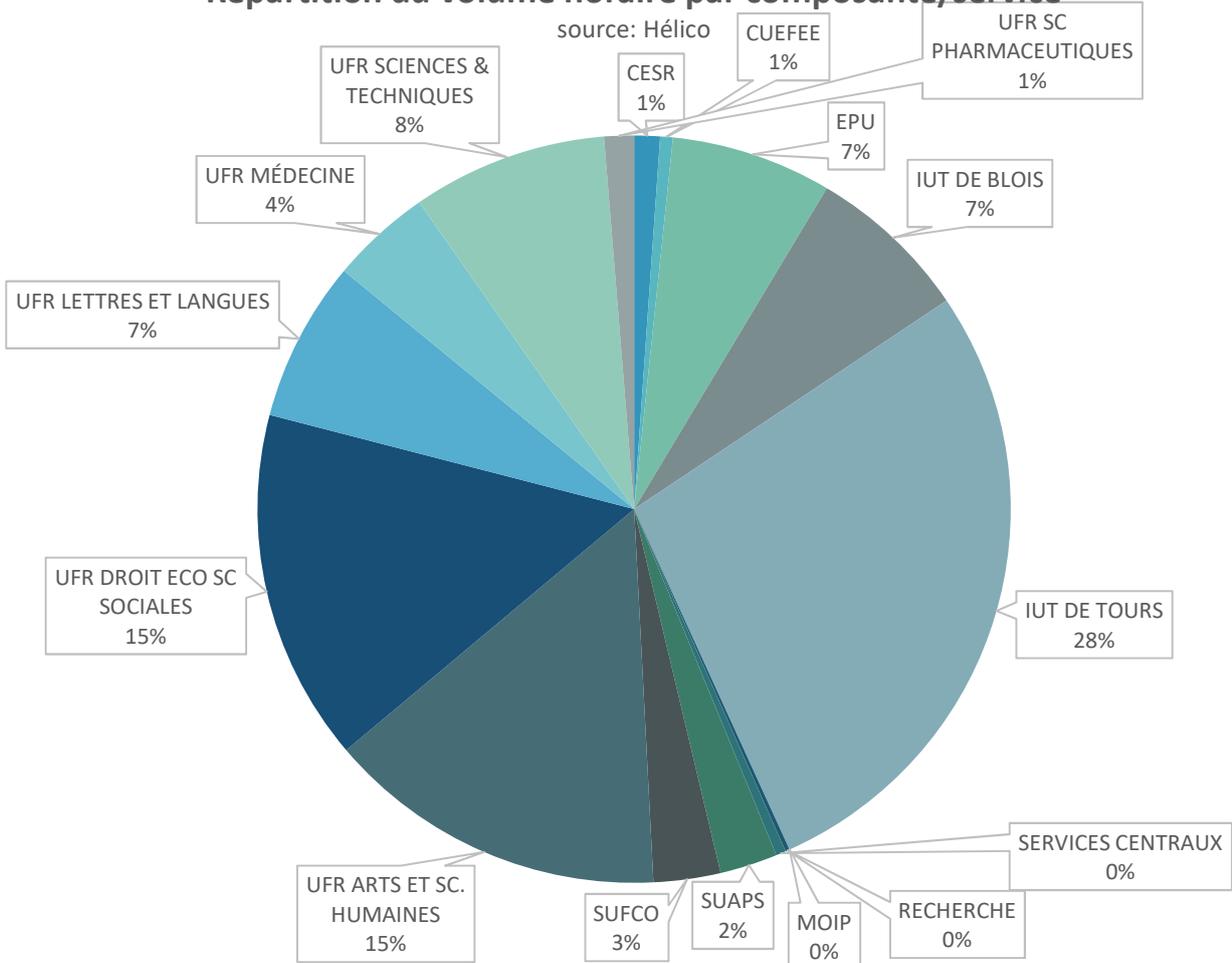
L'augmentation du volume des heures complémentaires n'est pas uniforme entre les composantes / services.

Le volume horaire de 6 composantes / services augmente entre l'année universitaire 2017/2018 et l'année présentée ici pour un total de 6739 heures. Le taux de variation de chaque composante / service est très diverse, compris en 0,95% et 179,74%. Le taux moyen de variation est de 51,07%.

Les 9 autres composantes / services sont à l'origine d'une diminution totale de 4259 heures, le taux de variation par composante /service étant compris entre -0,03% et -22,2%. Le taux moyen de diminution est de -9,75%.

Heures complémentaires année universitaire 2018/2019 Répartition du volume horaire par composante/service

source: Hélico



VI.
LES ABSENCES ET
CONGÉS DES
PERSONNELS

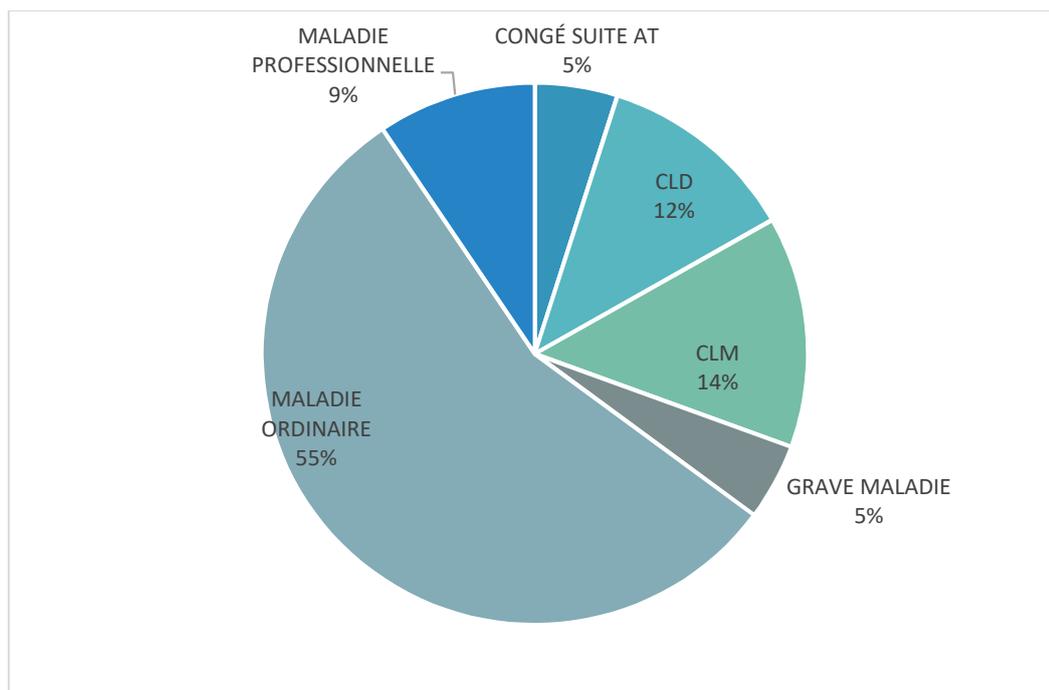
A- LES ABSENCES POUR MALADIE

Source BO/Siham

- NOMBRE DE JOURS D’ABSENCE PAR TYPE DE CONGÉ ET PAR STATUT

	BIATSS		Total BIATSS	EC		Total EC	TOTAL GÉNÉRAL
	Non Titulaire	Titulaire		Non Titulaire	Titulaire		
CONGÉ SUITE AT	222	40	262	92	421	513	775
CLD		1 877	1 877			0	1 877
CLM		1 674	1 674		507	507	2 181
GRAVE MALADIE	723		723			0	723
MALADIE ORDINAIRE	1 929	4 853	6 782	185	1 795	1 980	8 762
MALADIE PROFESSIONNELLE		1 425	1 425		64	64	1 489
TOTAL GÉNÉRAL	2 874	9 869	12 743	277	2 787	3 064	15 807

REPARTITION DU NOMBRE DE JOURS D’ABSENCE PAR TYPE DE CONGÉ



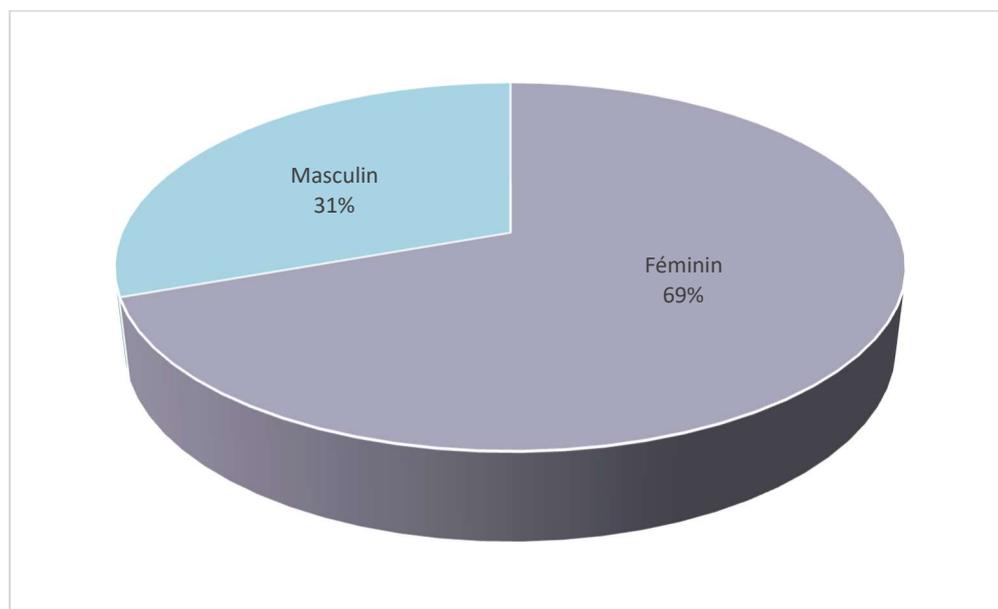
• **NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL PAR TYPE DE CONGÉ ET PAR STATUT**

	BIATSS		Total BIATSS	EC		Total EC	TOTAL GÉNÉRAL
	Non Titulaire	Titulaire		Non Titulaire	Titulaire		
AT	7	1	8	1	4	5	13
CLD		6	6				6
CLM		9	9		3	3	12
GRAVE MALADIE	2		2				2
MALADIE ORDINAIRE	127	311	438	15	117	132	570
MALADIE PRO		22	22		4	4	26
TOTAL GÉNÉRAL	136	349	485	16	128	144	629

• **NOMBRE DE JOURS D'ABSENCES PAR SEXE**

	BIATSS		Total BIATSS	EC		Total EC	Total général
	Féminin	Masculin		Féminin	Masculin		
AT	173	89	262	457	56	513	775
CLD	1 612	265	1 877				1 877
CLM	1 024	650	1 674	507		507	2 181
GRAVE MALADIE	723		723				723
MALADIE ORDINAIRE	4 688	2 094	6 782	1 236	744	1 980	8 762
MALADIE PRO	1 109	316	1 425	22	42	64	1 489
Total général	9 329	3 414	12 743	2 222	842	3 064	15 807

REPARTITION DU NOMBRE D'ARRÊTS DE TRAVAIL PAR SEXE



Alors que la répartition des effectifs de l'Université est relativement équilibrée entre femmes et hommes (56% de femmes pour 44% d'hommes), on note que près des trois quart des arrêts de travail concernent les femmes.

B- LES ABSENCES POUR MOTIFS FAMILIAUX-

Source BO/Siham

	nombre d'agents concernés	nombre de jours
Congé de présence parentale	1	122
Congé de solidarité familiale	1	90
Congé maternité	38	3 813
Congé paternité	15	264
Total général	55	4 289

C- LES AUTRES CONGÉS

Source BO/Siham

	nombre d'agents concernés	nombre de jours
Congé bonifié	1	60
Congé de formation professionnelle	1	32
CRCT au titre d'une section CNU	3	303
CRCT au titre de l'établissement	12	1 265
Total général	17	1 660

D- LE COMPTE ÉPARGNE-TEMPS

Source DRH/Service de Gestion des BIATSS

Chiffres au 01/07/2020

Le CET permet à tous les personnels BIATSS titulaires ou contractuels employés de manière continue depuis au moins un an, d'accumuler des droits à congé payé ou de bénéficier d'une rémunération (immédiate ou différée) en contrepartie des périodes de congé non prises.

- NOMBRE D'AGENTS POSSÉDANT UN CET**

	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
FEMMES	116	22	138
HOMMES	50	13	63
TOTAL	166	35	201

On note une hausse de 33% par rapport à 2018

- NOMBRE D'AGENTS AYANT ALIMENTÉ LEUR CET AU COURS DE L'ANNÉE**

	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
FEMMES	41	13	54
HOMMES	26	12	38
TOTAL	67	25	92

On note une baisse du 16% par rapport à 2018

- NOMBRE DE JOURS CET TRANSFORMÉS DANS L'ANNÉE**

NOMBRE DE JOURS TRANSFORMÉS EN INDEMNISATION AU TITRE DE 2019 (paie AOUT 2020)

	NOMBRE DE JOURS INDEMNISÉS	MONTANT
FEMMES	383	41 025 €
HOMMES	230	29 715 €
TOTAL	613	70 740 €

NOMBRE DE JOURS ÉPARGNÉS EN RAFF AU TITRE DE 2019 (paie AOUT 2020)

	NOMBRE DE JOURS RAFF
FEMMES	5
HOMMES	5
TOTAL	10

- SOLDE CET A UNE DATE D'OBSERVATION (31/08/2020)**

	TITULAIRES	CONTRACTUELS	TOTAL
FEMMES	1 861	355	2 216
HOMMES	937	290	1 227
TOTAL	2 798	645	3 443

Solde CET entre périodes=solde antérieur – nb jours indemnisés – RAFP – nb jours utilisés + alimentation éventuelle du compte en nb jours non consommés.

Le total du solde correspond donc au stock de jours CET à l'instant T. C'est donc une évolution du CET de chaque agent sur le long terme, depuis l'ouverture du compte. Le solde est calculé périodiquement en tenant compte des variations liées au choix entre indemnisation, RAFP etc ...

Ce solde est en en augmentation par rapport à 2018 : +524 jours, soit plus près de 18%

Les dernières modifications réglementaires relatives au CET, applicables à compter de 2020, et en particulier l'abaissement du seuil de 20 à 15 jours, devraient à l'avenir faire baisser ce chiffre.

VII.
ACTION SOCIALE
ET SANTÉ

A- LE TÉLÉTRAVAIL

Source DRH / Service de gestion des BIATSS

Le télétravail est autorisé à l'Université de Tours depuis le 1^{er} octobre 2016, à titre expérimental. Le protocole définitif a été validé par le Conseil d'Administration le 6 mai 2019.

La création du travail Occasionnel à Distance, en mars 2018, a rencontré un fort succès. Depuis la mise en place du télétravail, aucun agent n'a souhaité revenir sur son ancienne organisation. Les motifs d'arrêts sont la mutation professionnelle, congé maternité ou départ en dehors de l'Université.

EVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS EN TELETRAVAIL

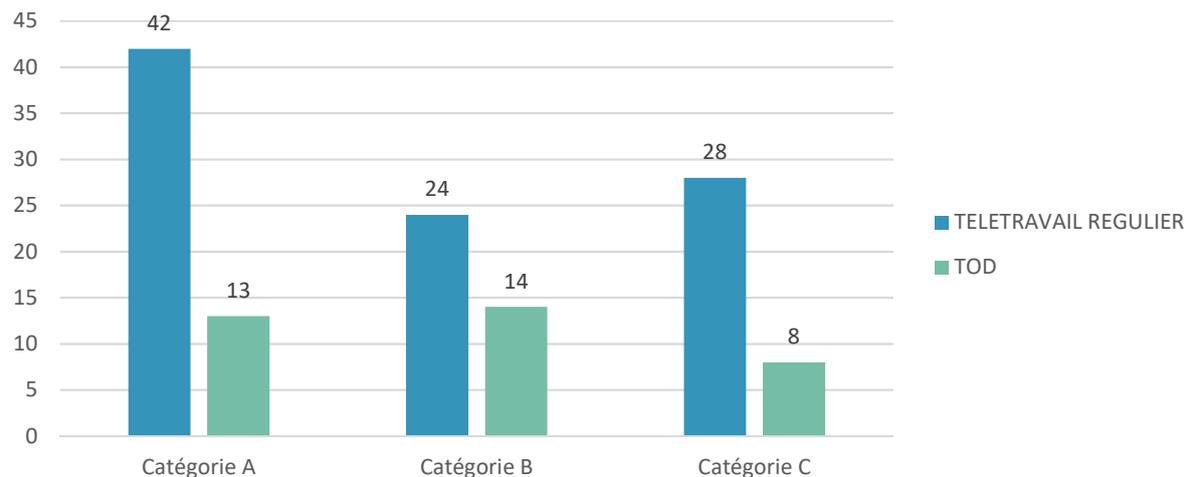


Caractéristiques des télétravailleurs

Sexe	
Féminin	95
Masculin	34

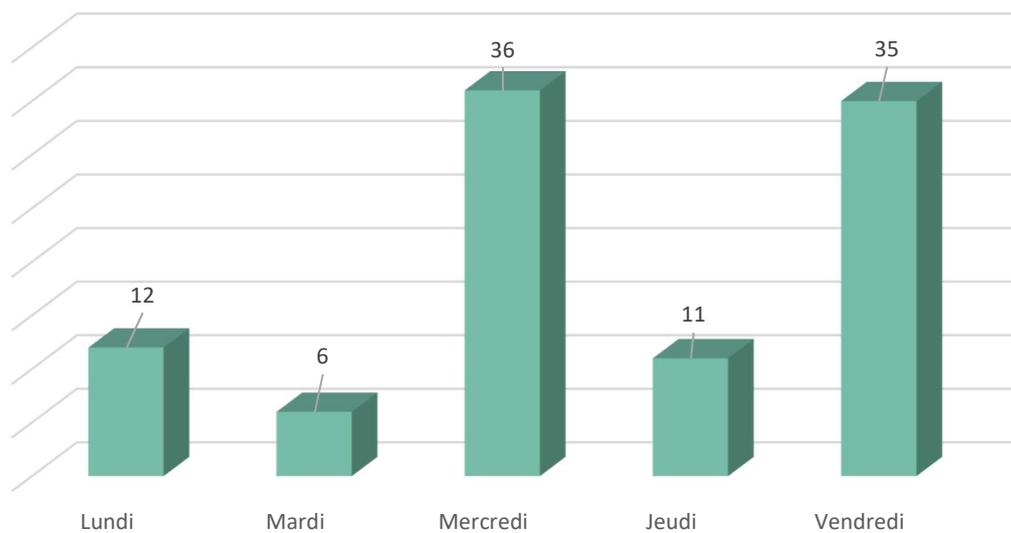
Statut	
Titulaires	94
Contractuels	35

REPARTITION DES AGENTS EN TELETRAVAIL SELON LA CATEGORIE HIERARCHIQUE



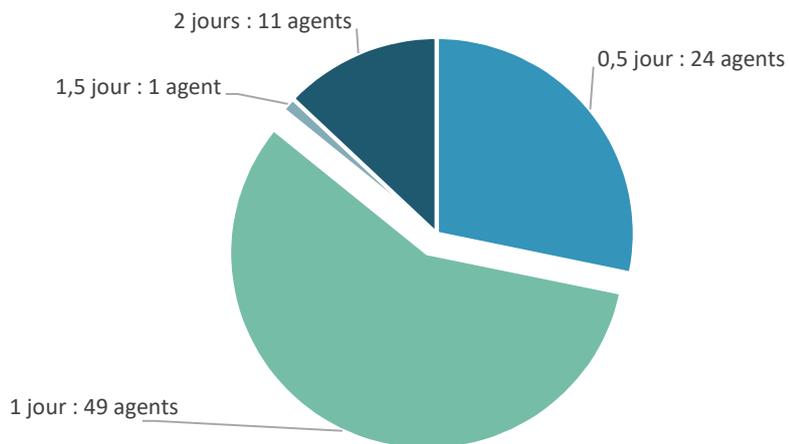
NB : le protocole de travail validé par le CA du 6 mai 2019 prévoit que le dispositif s'applique aux personnels BIATSS de l'Université.

JOURS TELETRAVAILLÉS en nombre d'agents

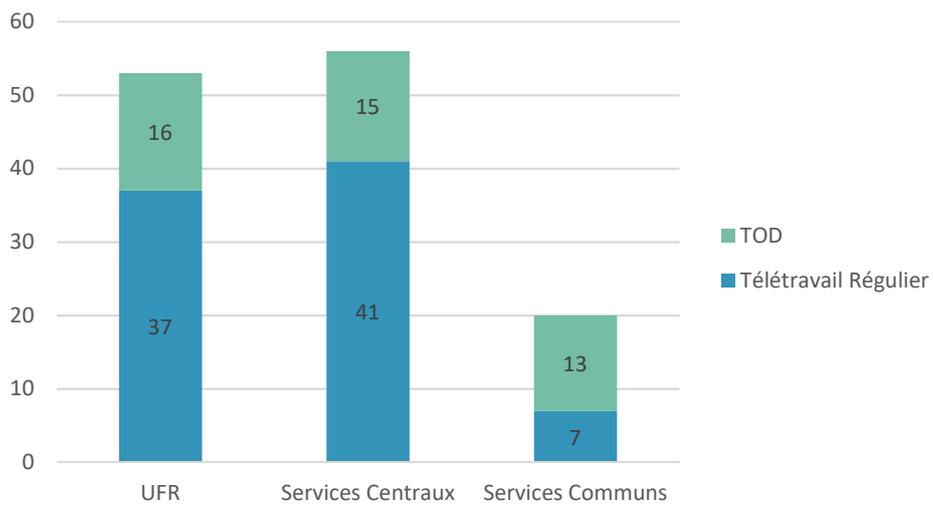


NB : un même agent peut être en télétravail plusieurs jours par semaine. Ainsi le nombre d'agents sur le graphe ci-dessus n'est pas égal au nombre total d'agents en télétravail régulier.

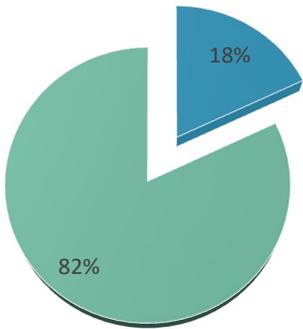
REPARTITION DES AGENTS SELON LE NOMBRE DE JOURS EN TELETRAVAIL REGULIER



REPARTITION DES AGENTS SELON LEUR AFFECTATION

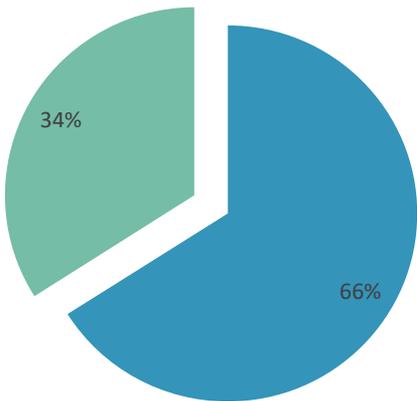


**REPARTITION DES AGENTS EN TELETRAVAIL EN
FONCTION DE LEUR LIEU DE RESIDENCE
(Télétravail régulier et TOD)**



■ Tours ■ Hors Tours

**REPARTITION DES TELETRAVAILLEURS
ENTRE LES DEUX OPTIONS**



■ Télétravail régulier

■ Travail occasionnel à distance

B- LA MISSION HANDICAP

Source Mission Handicap

Dans le cadre de la Mission handicap, l'université de Tours assure l'accueil, l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnels en situation de handicap. Comme indiqué dans le tableau des « Personnels bénéficiaires de l'obligation d'emploi », l'université, comme tout employeur, se donne pour objectif d'atteindre 6% de personnels en situation de handicap.

En 2019, la création du « Relais santé au travail » (PEPSS) et d'un poste spécifique de « correspondante handicap » (DRH) a permis de renforcer la collaboration entre cette dernière et le médecin du travail ainsi que le pôle santé pour les personnels en situation de handicap. Ces actions en faveur des personnels ont été réalisées en application du Schéma directeur du handicap (2017-2020). De nouvelles perspectives s'ouvrent pour les années à venir concernant l'accompagnement et le maintien dans l'emploi, les conventionnements, les formations et les actions de sensibilisation sur le handicap. La consolidation du pôle des personnels permet également une collaboration étroite avec le Service de santé universitaire, en charge de l'accueil et de l'accompagnement des étudiant.es en situation de handicap, et avec les Écoles doctorales pour l'insertion des doctorant.es en situation de handicap dans le milieu universitaire.

C- L'ACTION SOCIALE

Source DRH/Service des Affaires Transversales et de l'Action Sociale

Action sociale en faveur des personnels

	2018		2019	
	Nombre de bénéficiaires	Dépenses	Nombre de bénéficiaires	Dépenses
ASIU				
PIM séjour en centres de vacances avec hébergement	11	744,46 €	6	485,65 €
PIM séjour en centres de loisirs sans hébergement	20	833,02 €	22	1 015,46 €
PIM séjours en gîtes de France	8	436,96 €	6	477,96 €
PIM séjour éducatif	3	131,40 €	12	354,03 €
PIM Séjour linguistique	1	89,76 €	1	238,56 €
PIM Allocation parents d'enfant handicapé	13	24 208,50 €	13	24 513,00 €
PIM Allocation aux étudiants handicapés de 20 à 27 ans	1	2 202,30 €	1	1 482,84 €
PIM Allocation pour les séjours en centres spécialisés	0	0,00 €	0	0,00 €
PIM				
ASIU Permis de conduire	1	160,00 €	1	160,00 €
ASIU transport année universitaire	166	13 888,47	182	18 603,00
ASIU prime naissance /adoption	22	3 300,00 €	16	2 400,00 €
ASIU enseignement supérieur	34	7 350,00 €	43	8 960,00 €
ASIU séjours collectifs	29	3 705,98 €	29	3 857,25 €
ASIU stage sans hébergement à activité unique	3	180,00 €	7	337,00 €
ASIU activités sportives et culturelles	181	18 617,50 €	177	18 154,00 €
AUTRES				
Prestation Conseillère en économie sociale et familiale (factures UDAF)	/	1 237,50 €	/	607,05 €
Subventions aux associations (ex. arbre de Noël).	/	33 946,18 €	/	35 282,63 €
Aide à la restauration	6441 repas servis	7 986,84 €	/	5 981,22 €
Aides attribuées par la CAS	14	11 878,00 €	18	15 577,40 €
Capital décès	2	30 933,44 €	1	15 510,70 €
Accidents de service / maladies professionnelles	51	103 288,52 €	26	10 525,06 €
Atelier théâtre	15	1 500,00 €	15	1 397,76 €
Atelier choral	25	1 350,00 €	25	2 638,54 €
Spectacle des enfants du personnel		2 087,57 €	117	2 135,72 €
INELINE		792,96 €		806,14 €
	BUDGET 2018	270 849,36 €	BUDGET 2019	171 500,97 €

Le montant global des prestations d'action sociale baisse de 37% entre 2018 et 2019.

Un bilan complet de l'action sociale 2019 a été réalisé par ailleurs et sera prochainement disponible.

D- LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET LES MALADIES PROFESSIONNELLES

Source DRH/Service des Affaires Transversales et de l'Action Sociale

		2017		2018		2019	
Accidents ou maladies pro et nombre de jours d'arrêt		Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels	Titulaires	Contractuels
EC	Nombre total d'accidents sans arrêt de travail	5	5	11	1	6	1
	Nombre total d'accidents avec arrêt de travail	4	2	4	0	3	0
	Accidents ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	0	0	0	0	0	0
	Nombre de décès imputable au service	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de jours d'arrêts AT	129	33	24	0	123	58
	Nombre de reconnaissance de maladies professionnelles	non renseigné	non renseigné	0	0	0	0
	Nombre total de jours d'arrêts suite à maldies professionnelles	non renseigné	non renseigné	0	0	0	0
BIATSS	Nombre total d'accidents sans arrêt de travail	9	6	10	8	9	6
	Nombre total d'accidents avec arrêt de travail	12	4	12	9	11	6
	Accidents ayant donné lieu à la reconnaissance d'une invalidité	0	0	1	0	1*	0
	Nombre de décès imputable au service	0	0	0	0	0	0
	Nombre total de jours d'arrêts AT	208	180	345	190	290	137
	Nombre de reconnaissance de maladies professionnelles	non renseigné	non renseigné	3	0	4	0
	Nombre total de jours d'arrêts suite à maldies professionnelles	non renseigné	non renseigné	695	0	559	0

*accident ayant donné lieu à une reconnaissance pour invalidité = 1 agent avec une ATI allouée en avril 2019 avec un taux de 40%

Source: DRH - Action Sociale

E- LA MÉDECINE DE PRÉVENTION

Source Service de Médecine de prévention

Données correspondant à la période du 19/08/2019 au 31/12/2019 suite à l'arrivée du médecin de prévention de l'université de Tours au 19/08/2019.

Données antérieures non disponibles.

LE PERSONNEL :

- Médecin de prévention : 0,8 ETP
- Psychologue du travail : 0,8 ETP
- Secrétaire : 1 ETP

LE SUIVI MEDICAL :

- Nombre de convocations envoyées : 153
- Nombre de visites réalisées suite aux convocations : 147
- Taux de réponses aux convocations : 96%

- Nombre de visites en surveillance médicale particulière réalisées : 108

➤ Répartition des visites par risques (RI, bio, chimique, etc.) :

Types de risques	Nombres d'agents
Risques professionnels liés aux agents chimiques	18
Risques professionnels liés aux agents biologiques	12
Risques professionnels liés aux radiations ionisantes	5
Risques professionnels liés aux agents physiques	34
Risques professionnels liés aux risques traumatiques	1
Risques professionnels liés à l'amiante	0
Autres risques professionnels	1

A noter qu'un agent vu en visite peut être exposé à plusieurs risques professionnels rapportés dans le tableau (ex : un agent peut être exposé aux rayonnements ionisants et aux agents chimiques, il compte pour 1 dans les cases correspondantes)

Le tableau ne rapporte que les risques constatés aux cours des visites effectuées. Ce tableau ne représente pas l'ensemble des agents de l'UT exposés à des risques spécifiques.

- Répartition par caractéristique du salarié (RQTH, femme enceinte, etc.) :

Types de situation	Nombres d'agents
RQTH ou handicap en cours de reconnaissance	50
Agent souffrant de pathologie particulière	1
Reprise ou pré-reprise après CLM, CLD, 6 mois consécutifs de CMO, AT, MP, maternité	9
Femme enceinte	4

Le tableau concerne les agents ayant effectué une visite et présentant une de ces situations (voir deux)

- **Nature des visites**

Types des visites		Total	
Visites initiales	Surveillance médicale particulière	39	70
	Surveillance médicale simple	31	
Visites périodiques	Surveillance médicale particulière	14	16
	Surveillance médicale simple	2	
Autres types de visites	A la demande de l'agent	47	50
	A la demande de l'administration	3	
	A la demande du médecin de prévention	1	
	Visites de reprise après arrêt maladie	5	12
	Visites de pré-reprise	7	

- **Nombre de vaccinations : 2**
- **Nombre d'examen complémentaires prescrits : 12**
- **Nombre d'examen complémentaires réalisés : 3**
- **Taux de réponse aux examens complémentaires : 25%**

- **Taux de couverture des agents par un médecin de prévention : 100%**
L'ensemble des agents de l'université Tours a accès au médecin de prévention de l'université

	Homme	Femme
Nombre d'agents de l'université suivi par un médecin de prévention	1197	1451

- **Nombre de demandes de visites spontanées au médecin de prévention pour 100 agents :**

	Homme	Femme
Demandes de visites spontanées au médecin de prévention	10	37
Nombre d'agent de l'université	1197	1451
Demandes de visites spontanées au médecin de prévention pour 100 agents	0,8	2,5

- Nombre d'actes de violence physique envers le personnel :

		Homme	Femme
Actes de violence physique envers le personnel émanant du personnel	Sans arrêt de travail	1	0
	Avec arrêt de travail	0	0
Actes de violence physique envers le personnel émanant des usagers	Sans arrêt de travail	0	0
	Avec arrêt de travail	0	0
Total		1	0

Remarque : Chiffres issus des fiches d'incidents des registres de santé sécurité au travail reçues au service de médecine de prévention pendant l'année 2019

VIII.

LA FORMATION DES PERSONNELS

NB : Les chiffres de la formation sont extraits du Bilan de Formation 2019 présenté en CT le 12/12/2019. Les chiffres concernant les formations sont arrêtés au 18/11/2019. De la même façon, les effectifs considérés sont arrêtés au 18/11/2019 et non au 31/12/2019, ce qui peut entraîner un écart avec les effectifs présentés dans le reste du Bilan Social.

A- LES PERSONNES FORMÉES

Source DRH/Service du Recrutement, de la Formation et de la Gestion des Compétences

Les personnes formées sont comptées une seule fois même si elles ont suivi plusieurs formations.

On compte 1065 personnes formées en 2019, soit 37% des effectifs de l'Université.

Répartition des personnes formées par catégories

	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Effectif formé	Part dans la population	Effectif formé	Part dans la population	Effectif formé	Part dans la population
Femmes	276	31%	122	60%	269	62%
Hommes	222	23%	58	62%	76	52%
Total	498	27%	180	77%	345	72%

Répartition des personnes formées par type de population

	EC		BIATSS	
	Effectif formé	Part dans la population	Effectif formé	Part dans la population
Femmes	151	24%	516	57%
Hommes	137	18%	219	49%
Total	288	20%	735	64%

B- LES STAGIAIRES

Source DRH/Service du Recrutement, de la Formation et de la Gestion des Compétences

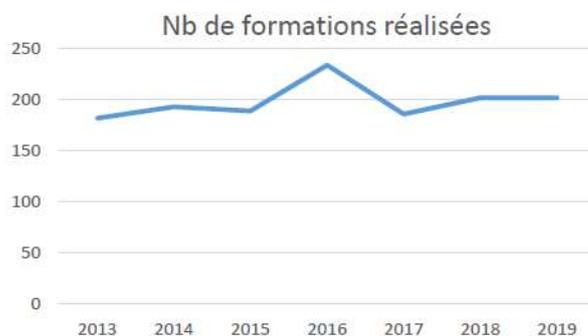
Les stagiaires sont comptés autant de fois que de formations suivies.

On compte 2081 stagiaires en 2019.

- Evolution du nombre de stagiaires et du nombre de formations

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Stagiaires	1783	1967	2067	2201	1786	1693	2081
Jours stagiaires	2898	2624	2634	2689	2363	2094	2555
Coût	174 000 €	172 462 €	165 155 €	160 021 €	188 865 €	173 350 €	202 488 €

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nb de formations réalisées	182	193	189	234	186	202	202



- Répartition des stagiaires par statut

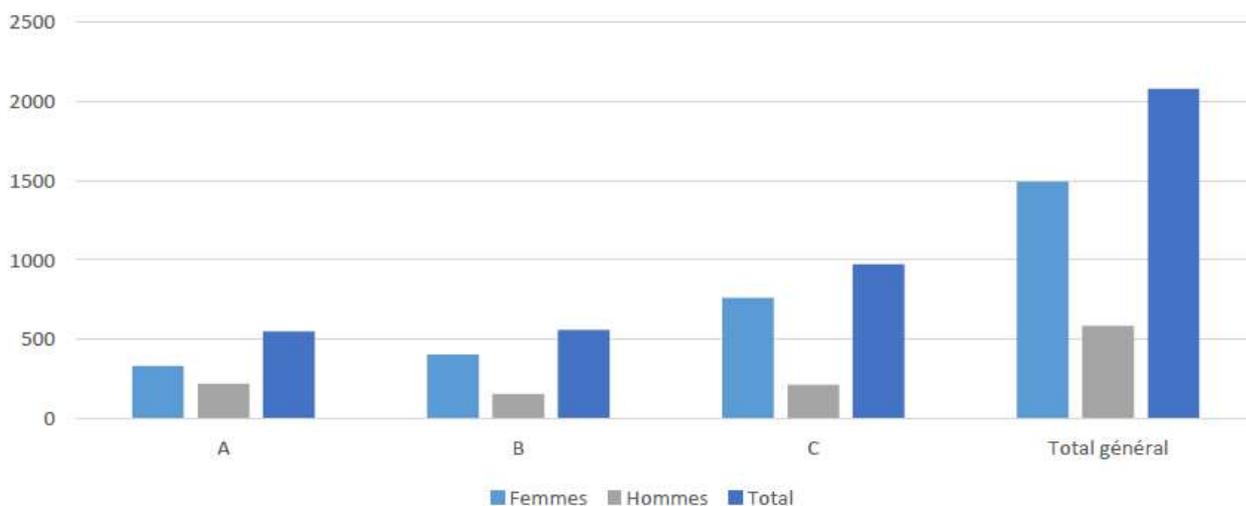
Catégorie des stagiaires	Nombre	%
BIATSS	711	34%
BIATSS contractuels	980	47%
Total BIATSS	1691	81%
Enseignants et enseignants-chercheurs	390	19%
Total	2081	100%

% calculé par rapport au nombre total des stagiaires

- Répartition des stagiaires par genre et catégorie

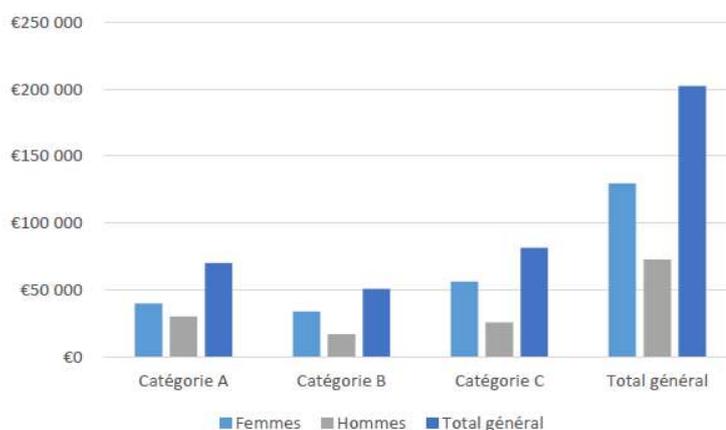
	Femmes	%	Hommes	%	Total	%
A	331	16%	219	11%	550	26%
B	404	19%	155	7%	559	27%
C	760	37%	212	10%	972	47%
Total général	1495	72%	586	28%	2081	100%

% calculé par rapport au total des stagiaires



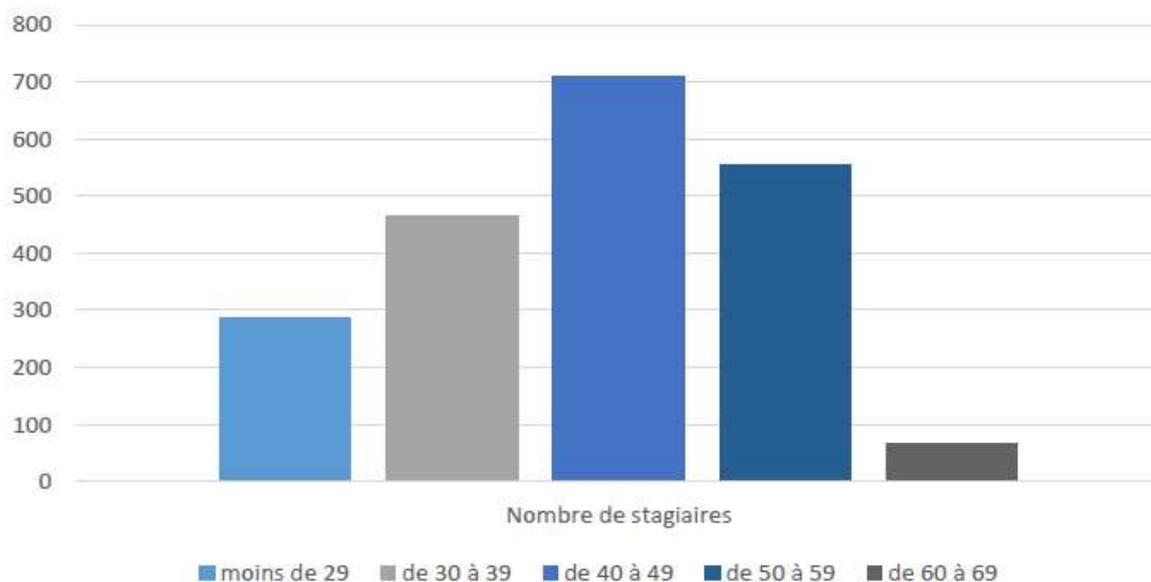
- Répartition des coûts de formation par genre et catégorie

	Femmes	%	Hommes	%	Total général	%
Catégorie A	39 865 €	20%	30 291 €	15%	70 156 €	35%
Catégorie B	33 822 €	17%	16 882 €	8%	50 704 €	25%
Catégorie C	56 021 €	27%	25 607 €	13%	81 628 €	40%
Total général	129 708 €	64%	72 780 €	36%	202 488 €	100%



- Répartition des stagiaires par tranche d'âge

Tranche d'âge	Nombre de stagiaires
moins de 29	285
de 30 à 39	465
de 40 à 49	710
de 50 à 59	556
de 60 à 69	65



75

- Répartition des stagiaires et des coûts par composantes et par services

Services et composantes	Stagiaires présents	Dépenses
Directions Services Centraux	614	88 118 €
Service Commun de Documentation	247	10 988 €
Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance	25	1 793 €
Ecole Polytechnique de l'Université	65	4 392 €
I.U.T de Blois	49	5 106 €
I.U.T de Tours	216	21 498 €
Pôle des Services Transversaux des Tanneurs PoSTT	21	4 795 €
UFR Arts et Sciences Humaines	89	5 064 €
UFR Droit, Economie et Sciences Sociales	151	10 326 €
UFR Lettres et Langues	89	3 225 €
UFR Médecine	210	20 303 €
UFR Sciences et Techniques	177	19 360 €
UFR Sciences Pharmaceutiques	93	4 425 €
Autres établissements *	35	3 095 €
Total général	2081	202 488 €

* Établissements du Grand-Ouest, INSA, INRA

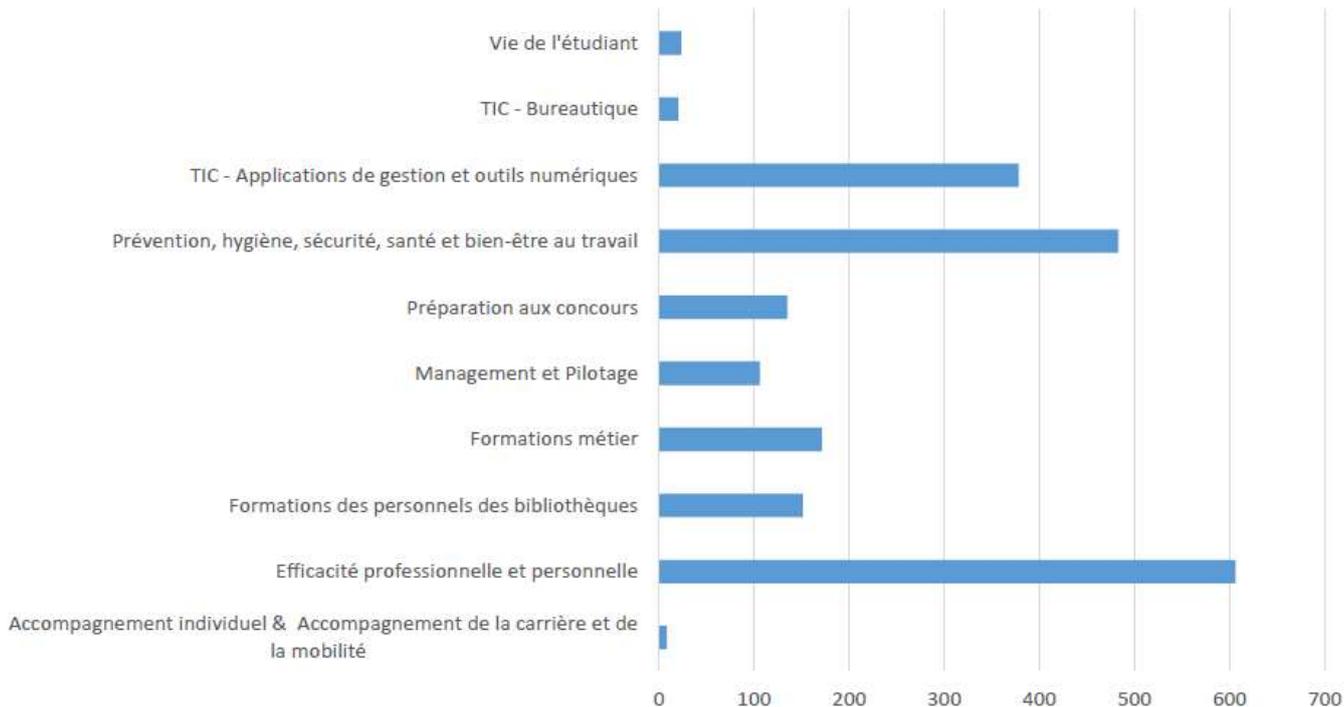
- Répartition des stagiaires et des coûts pour les services centraux

Directions des services centraux	Stagiaires présents	Dépenses
Agence Comptable	16	1 327 €
Direction des Ressources Humaines	137	26 669 €
Direction de la Formation (DFOR)	54	3 915 €
Direction de la Vie de l'Etudiant	12	456 €
Direction des Affaires Financières	8	972 €
Direction des Affaires Juridiques et du Patrimoine	38	4 657 €
Direction des Systèmes d'Information	64	14 204 €
Direction Générale des Services	112	13 471 €
Direction Recherche et Valorisation	127	11 764 €
Maison de l'Orientation Insertion Profess. (MOIP)	10	1 755 €
S.U.A.P.S	10	900 €
Service de Santé Universitaire	12	6 630 €
Service Universitaire de Formation Continue -SUFÇO	14	1 397 €
Total général	614	88 117 €

- Répartition des stagiaires et des coûts par domaines de formation

Domaine	Nb formations	%	Stagiaires présents	%	Dépenses totales	%
Accompagnement individuel & Accompagnement de la carrière et de la mobilité	1	0,5%	8	0,4%	5 664 €	2,8%
Efficacité professionnelle et personnelle	51	25,2%	606	29,1%	51 589 €	25,4%
Formations des personnels des bibliothèques	35	17,4%	151	7,3%	10 273 €	5,1%
Formations métier	29	14,4%	171	8,2%	26 644 €	13,1%
Management et Pilotage	12	5,9%	106	5,1%	12 900 €	6,4%
Préparation aux concours	12	5,9%	135	6,5%	15 549 €	7,7%
Prévention, hygiène, sécurité, santé et bien-être au travail	21	10,4%	483	23,2%	36 296 €	17,9%
TIC - Applications de gestion et outils numériques	36	17,8%	378	18,1%	35 111 €	17,4%
TIC - Bureautique	1	0,5%	20	1,0%	4 032 €	2,0%
Vie de l'étudiant	4	2,0%	23	1,1%	4 430 €	2,2%
Total général	202	100,0%	2081	100,0%	202 488 €	100,0%

Nombre de stagiaires



Coûts

